

Bilan d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2020
Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669



Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX

Avril 2021

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Historique du site	3
3. Les enjeux du site	4
4. Structure animatrice du site.....	9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES	10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000	10
2. Accompagnement du PAEc	11
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	11
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels	12
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES	13
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions	13
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires.....	13
3. Participation / promotion des mesures foncières.....	13
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	13
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	14
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon	14
6. Milieux aquatiques	17
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	19
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet	19
a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre	19
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations.....	20
a) Pont Rû Monteillet - PAC travaux.....	20
b) Demande d'informations données faune/flore dans le cadre de la réalisation d'une pré étude environnementale entre Tournon-sur-Rhône et Valence	20
c) Comité cyclotouriste de l'Ardèche	20
3. Veille locale et alerte	21
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	22
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site	22
a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales	22
b) Connaissance des odonates	23
c) Reptiles, amphibiens et insectes	23

2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales).....	24
3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...).....	24
a) Participation au programme STOC-EPS.....	24
b) Suivi de la grotte de Meysset	25
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION	26
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus	26
a) Inauguration sentier sur les pas des Huguenots	26
b) Soirée grand public sur le thème des forêts humides au cinéma de Privas.....	27
c) Animations scolaires et sorties grands publics.....	27
2. Actions médiatiques	28
a) Lettre « Terres de Nature » départemental	28
c) Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche	30
d) Articles, sites web et plaquette d'information.....	31
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES.....	33
1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze	33
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	34
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus	34
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics	35
MISES A JOUR DU DOCOB	36
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE	36
1. Rapport d'activité annuel	36
2. Renseignement de SIN2	36
DIVERS / AUTRES.....	36
1. Participation aux journées du réseau N2000	36
a) Réseau Natura 2000	36
2. Autres	36
b) Grand Prix Natura 2000.....	36
c) Comité technique du Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de La Boissine.....	37
d) Comité technique « Forêts anciennes et trame de vieux bois en Ardèche ».....	38
e) Rencontre des élu(e)s du territoire	38
f) Rencontre de la RNN de la Gare des Ramières	39
g) Rencontre du carrier Lafarge.....	39
h) Fonctionnement de la structure.....	40
i) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse.....	40
j) Formations professionnelles	40

k) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet	41
l) Liste verte des aires protégées et conservées de l’UICN	41
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2020.....	43
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l’année 2020 – B25.....	44
ANNEXES	53

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25.....	2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020	3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire.....	4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	9
Photos 1 à 4 : Gorges de la Payre, été 2020.....	11
Figure 3 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25	14
Figure 4 : localisation des aménagements des passages canadiens sur le plateau de Rompon.....	16
Photos 5 et 6 : journée de travaux en janvier 2020 et inauguration le 14 février 2020.....	16
Photos 7 et 8 : le Mezayon – Pont de la Selve.....	18
Photo 9 : la Bayonne - Grotte de Verdu	18
Photos 10 et 11 : Mézayon – Pont de la Selve et habitat type tuf.....	23
Photos 12 et 13 : journée herpétologique du 11 septembre 2020 sur le plateau de Rompon	24
Photos 15 et 16 : plateau de Rompon.....	25
Photos 17 et 18 : Grotte de Meysset	26
Photos 19 et 20 : journée d'inauguration le 18 juillet 2020.....	26
Photo 21 : Marche inaugurale le 24 juillet 2020	27
Photo 22 : Lettre Terres de nature – édition 2020.....	30
Photo 23 : exemple de panneau	31
Photos 24 et 25 : COPIL du 13 octobre 2020 – matinée en salle – Mairie de Rompon	34
Photos 26 et 27 : COPIL du 13 octobre 2020 – Après-midi sur le plateau de Rompon.....	35
Photos 28 et 29 : Tournage du film du Grand Prix Natura 2000 sur le site B25 – Grotte de Chomérac – le 10 juin 2020	37
Photos 30 et 31 : ENS de la Boissine	38
Photos 32 et 33 : ZPS de Printegarde	41
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2020 sur le site Natura 2000 B25	43
Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Manon Eudes.....	44
Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Manon Eudes.....	47
Tableau 8 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux	48
Tableau 9 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux	52

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Mesdames Manon Eudes, jusqu'au 29 février, et Sophie Coste-Durieux, depuis le 1^{er} juin. Il n'y a pas eu d'animatrice aux mois de mars, avril et mai.

En raison de la crise de la sanitaire, une prolongation pour la tenue d'une soirée événement grand public avait été autorisée pour une organisation avant le 14 avril 2021. Toutefois, les conditions liées à la COVID 19 n'ont pas pu permettre de la concrétiser. La structure d'accueil prévue, le cinéma de Privas, n'a pas réouvert durant cette période et les grands regroupements de personnes n'étaient pas autorisés.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

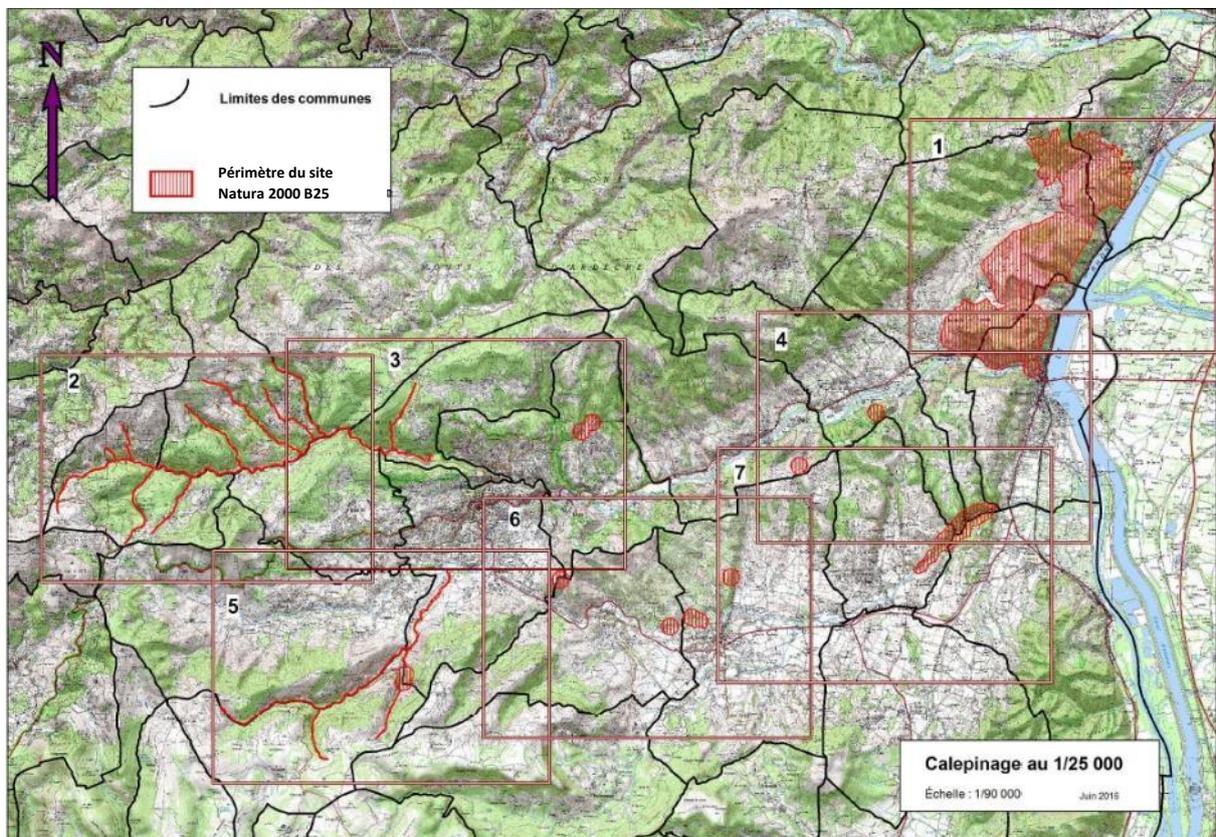


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

Cartographie du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

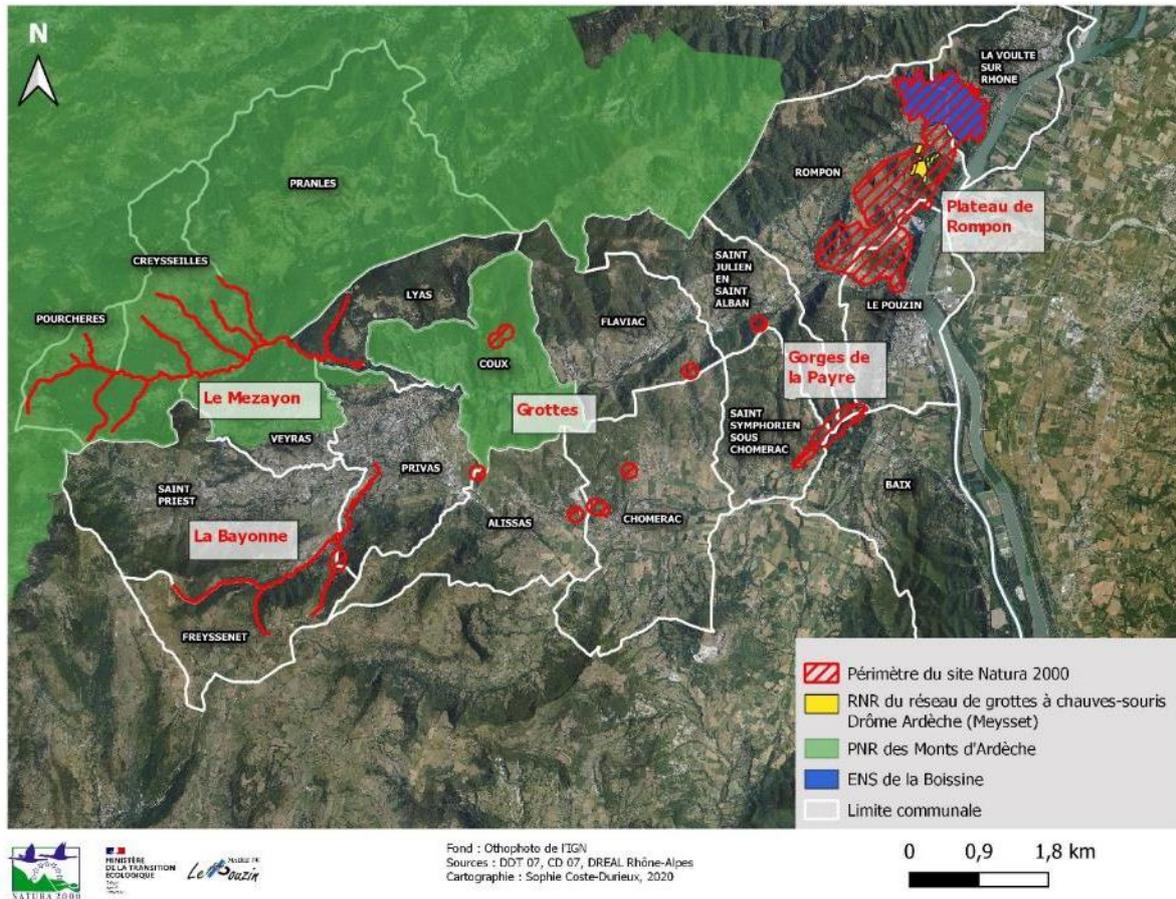


Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020

2. Historique du site

Dates	Etapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local

28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »
28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local
1^{er} juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	<i>Plecotus oritus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	<i>Plecotus ostriacus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC		
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	

Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détection à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRR	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRR	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement en 2017 et 2018 (printemps/été) – Commune de Rompon
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant) sur le secteur de la Payre le 22 novembre 2020 et le 19 janvier 2021 et aux 5 ponts le 18 janvier 2021 par Nicolas Parrain
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement aux printemps 2018 et 2019 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement aux printemps 2018 et 2019 – Commune de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps en 2018, 2019 et 2020 sur le plateau de Rompon

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont, depuis le 1^{er} juin, les suivantes :

Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

- Plateau de Rompon

Le 4 septembre 2020, l'animatrice s'est rendue chez M. Thierry Demard (éleveur ovin au Vieux-Rompon) afin de lui reparler des chartes et contrats Natura 2000. Manon Eudes lui avait déjà apporté des informations précises à ce sujet en 2019. Il lui avait été proposé une charte « Milieux ouverts » qu'il pourrait signer en tant que gestionnaire sur toutes les parcelles pâturées par ses brebis sur le plateau de Rompon. Il s'agit dans un premier temps d'engager les parcelles appartenant à la commune de Rompon. Pour les parcelles appartenant à Mme Rouchouse, il serait intéressant d'en discuter en 2021. Après discussion et recherches de la nouvelle chargée de mission, seule la commune de Rompon pourra signer la charte étant donné qu'il n'y a pas de bail rural entre la mairie et Mr Demard. Une charte Natura 2000 concernant les engagements de bonnes pratiques est alors proposée. Elle concerne les « milieux ouverts », les milieux « forestiers » et les activités concernées.

D'autre part, l'idée d'un contrat de type « bois sénescents » a été évoqué en lien avec des parcelles boisées appartenant à M. Demard près du Vieux-Rompon, dont il se sert pour prélever du bois de chauffage. M. Demard a semblé intéressé et volontaire sur le principe. L'étape suivante aurait dû être une visite terrain avec M. Demard pour identifier précisément les parcelles qui pourraient être concernées par la charte et le contrat, et d'identifier les éléments paysagers à préserver au sein des parcours qui seraient proposés pour la charte (bosquets, arbres isolés etc.). La chargée de mission s'est rapprochée de Mr Ladet de la FRAPNA afin d'avoir des éléments techniques pour l'aider dans la démarche. Mais suite à une discussion en fin d'année 2020 entre la chargée de mission et Thierry Demard, ce dernier n'était finalement pas très favorable pour engager ce contrat compte tenu de la durée qui l'engage sur 30 ans. Un changement de propriétaire aura lieu durant ce laps de temps. Cela n'empêcherait toutefois pas de signer la charte Natura 2000 qui l'engage sur 5 ans.

- Plateau de Rompon – Grotte de Meysset

La chargée de mission a rencontré Mr Barras, chargé de mission foncier chez CEMEX, le 27 octobre. Le carrier est intéressé pour signer la charte Natura 2000 sur le périmètre de la grotte de Meysset dont les parcelles lui appartiennent. La chargée de mission a envoyé les éléments à Mr Barras.

- Gorges de la Payre

Les 21 août et 18 septembre, la chargée de mission est allée dans les gorges de la Payre avec Mr Pinchenon (riverain de Le Pouzin), le 21 août, et Mme Ansourian (élue de Saint-Symphorien-sous-Chomérac), aux deux dates, pour se rendre compte des enjeux sur le secteur. Il a été noté la présence d'espèces exotiques envahissantes telles que l'ailante et aussi de renouée du Japon (en amont et en aval des gorges). L'animatrice a rencontré également, le 15 septembre, le technicien de rivière basé à la communauté de communes d'Ardèche Rhône Coiron, Baptiste Errecart, pour discuter des enjeux. Il a bien pris note des observations faites sur le terrain et des actions pourraient être menées courant 2021. Une déclaration d'intérêt générale doit être prévue sur la zone des gorges de la Payre. La chargée de mission sera tenue au courant de toute action de gestion sur le secteur concernant le site Natura 2000 par Mme Peggy Broc, Responsable Pôle Environnement Déchets Technique à la communauté de communes d'Ardèche Rhône Coiron, suite au départ de Baptiste Errecart mi-octobre.



Photos 1 à 4 : Gorges de la Payre, été 2020

2. Accompagnement du PAEc

Il n'y a pas de PAEc sur le territoire du site.

Toutefois, la chargée de mission Sophie Coste-Durieux s'est entretenue par téléphone, le 4 septembre, avec Mr Richard Bonin, Chargé de mission Agriculture et gestion de l'espace au PNR des Monts d'Ardèche pour comprendre le périmètre du PAEc. Ce dernier a bien pris note des remarques de la chargée de mission, qu'il partage, à savoir une proposition d'extension du PAEC au plateau de Rompon (communes de Rompon et Le Pouzin) pour la prochaine programmation si cela est permis par le FEADER.

Mr Bonin a ajouté la chargée de mission au Comité de pilotage concernant ce sujet.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, la chargée de mission Manon Eudes était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, Manon Eudes a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'est montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude est estimé à environ 7000 euros (à préciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à la chargée de mission du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait donc aussi de permettre à la chargée de mission du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop coûteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a pris connaissance de cette volonté et le service rivière de la CAPCA est toujours intéressé par cet inventaire. Il s'agit, à présent, de concrétiser le projet. Toutefois, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, cette dernière a expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et propose qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris 26-07 » qui sera géré par la LPO, avec le soutien de l'ONF pour certains aspects.

Au cours du Comité de pilotage local du 13 octobre 2020, le conservateur, Stéphane Vincent, LPO, ainsi qu'Emilie Duheron, ONF, sont intervenus pour présenter la RNR.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Actions du DOCOB concernées :

Cet axe de travail concerne trois actions du DOCOB :

- Hab 4 : Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu ;
- Hab 5 : Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche ;
- Hab 6 : Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion pastorale.

Objectifs généraux du projet

La démarche engagée a pour objectif principal de pérenniser la gestion pastorale du plateau de Rompon, afin de maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

Indirectement, ce projet permet d'améliorer la communication entre les acteurs de ce territoire, d'améliorer les conditions de multi-usage du site et diffuse une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.

Contexte et bref historique

C'est sur le secteur de la montagne du Vieux-Rompon (Cf. figure n° 2 ci-dessous) que se trouvent les plus grandes surfaces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les **parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**(6220*)**.

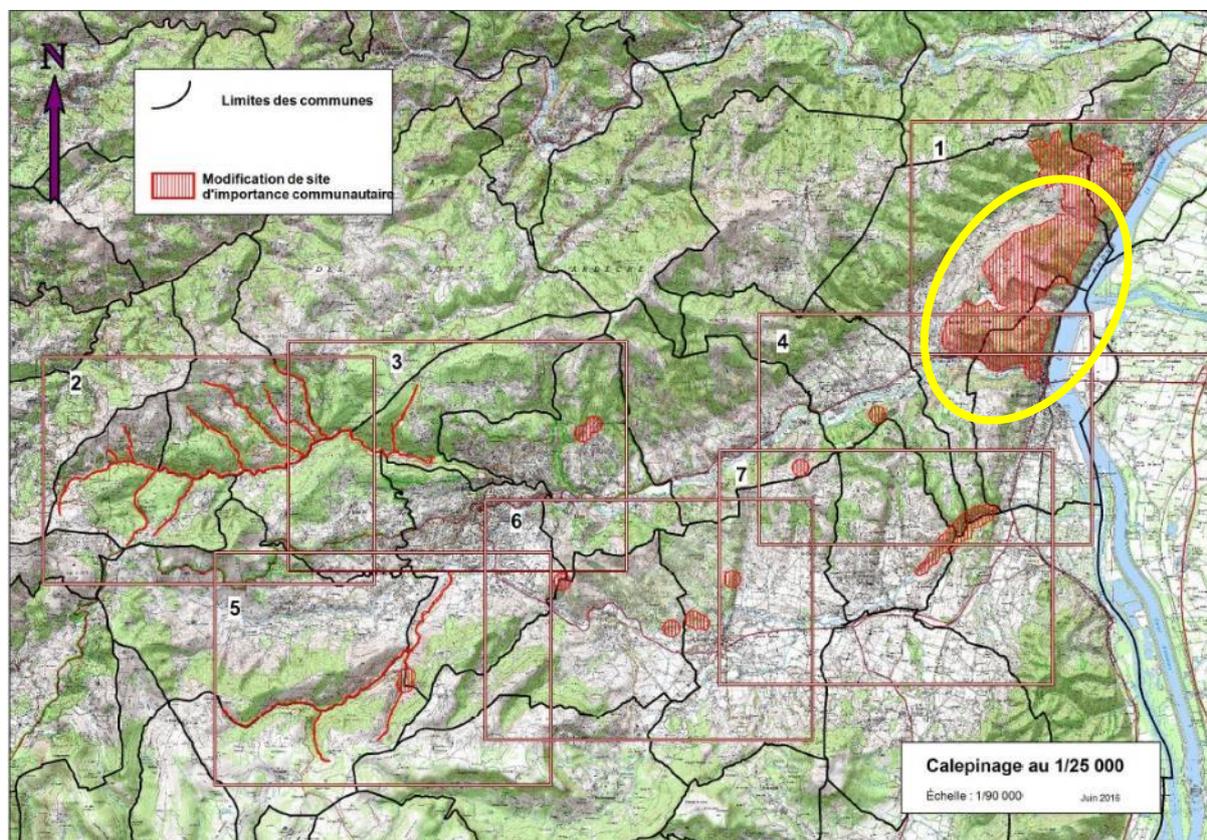


Figure 3 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25

La démarche sur ce secteur a démarré en 2016 avec le mari d'une propriétaire de parcelles pâturées, Monsieur Jean-Marc Rouchouse.

Au printemps 2017, l'animatrice du site a proposé un premier comité de concertation auquel une vingtaine d'acteurs locaux ont répondu présents. Cette réunion a permis de poser le constat unanime de la valeur patrimoniale de la montagne de Rompon, de l'importance du pastoralisme pour la gestion et la préservation du site, et de la fragilité du site. Ce constat a conduit à des propositions d'actions pour préserver l'équilibre et les richesses du site. Ces propositions ont été regroupées en 2 principaux axes qui feront par la suite l'objet de 2 groupes de travail distincts : 1 – Pérennisation et adaptation des pratiques pastorales, 2 - valorisation patrimoniale et touristique.

1) Remplacement des portails existants par des passages canadiens et portillons sur le plateau de Rompon (axe 2)

Contexte :

Le projet consiste à améliorer les portails existants des parcs de pâturage du plateau de Rompon, dans le but de faciliter le multi-usages (activité cynégétique, randonnée, escalade...) et d'améliorer les conditions de travail de l'éleveur Monsieur Thierry Demard. L'idée de ce projet a émergé en mai 2017 lors d'une première réunion de concertation entre tous les acteurs de la montagne du Vieux-Rompon, mis en place par le service Natura 2000 de la commune de Le Pouzin. L'objectif du service Natura 2000 était de faire émerger des actions permettant de pérenniser l'activité pastorale, et donc certains habitats et espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts. Ensuite, un groupe de travail s'est constitué et s'est rencontré en octobre 2017. A ce moment-là, le projet devait être financé par les communes de Rompon, Le Pouzin et l'entreprise Lafarge, à hauteur d'environ 8000 €.

Objectifs et description du projet :

- Améliorer les conditions de travail de l'éleveur actuel, Monsieur Thierry Demard, en ovin viande,
- Rendre plus attractif ce secteur d'un point de vue pastoral, lorsque l'activité de l'éleveur actuel arrivera à son terme,
- Améliorer les conditions du multi-usages sur le site (randonnée, chasse, escalade, élevage...).

Concrètement, le projet consiste en l'achat et l'installation :

- d'un portail grillagé + un portillon à fermeture automatique (passage des piétons),
- de 3 passages canadiens + 3 portillons à fermeture automatique,
- 4 panneaux d'informations A3 pour donner quelques informations élémentaires aux usagers sur ce projet (financeurs, objectifs, zone Natura 2000, pastoralisme...).

La commune de Rompon est maître d'ouvrage. L'installation des aménagements est réalisée par les services techniques de Le Pouzin, sous la responsabilité de M. Stéphane Avenas.

La localisation des aménagements est présentée ci-dessous :

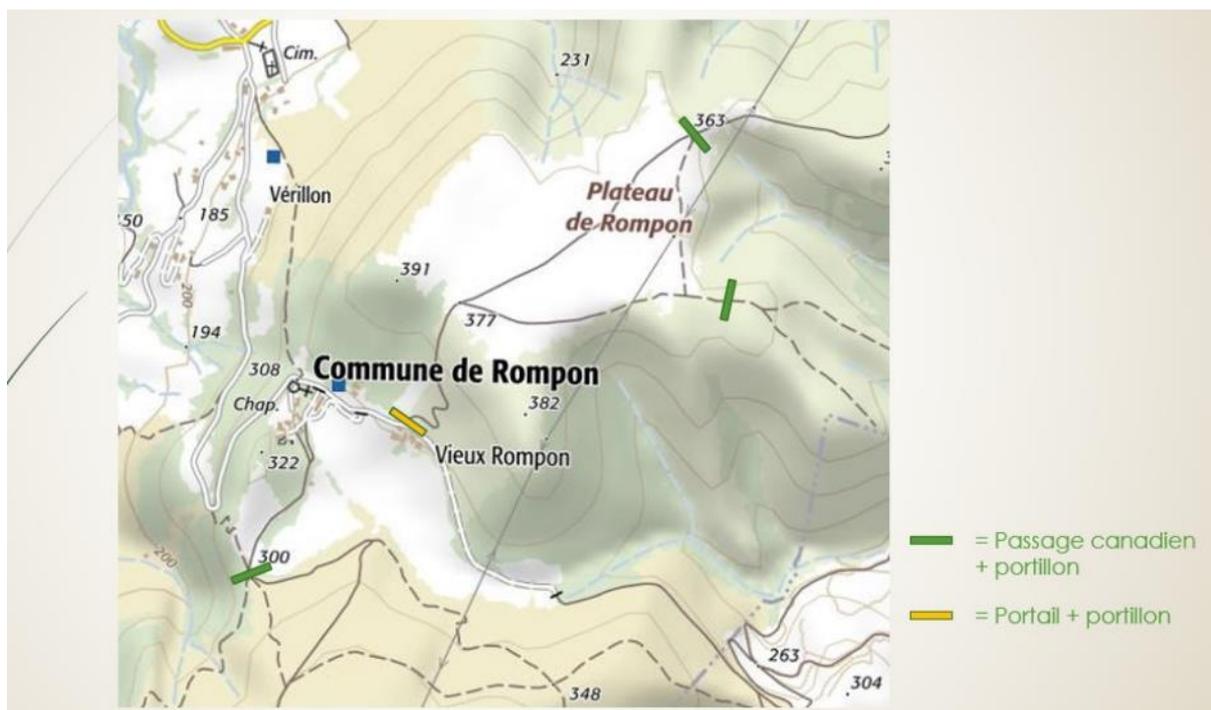


Figure 4 : localisation des aménagements des passages canadiens sur le plateau de Rompon

Animation en 2020 :

Les travaux ont été réalisés en janvier 2020 et ils ont été présentés lors du Comité de pilotage local du 13 octobre 2020. La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a repris le dossier et s’occupe de la réalisation des 4 panneaux d’information en passant par un graphiste et une société d’impression. Les services techniques de la Mairie de Le Pouzin ont proposé leur aide pour les installer dès qu’ils seront prêts (cf. annexe 2).



Photos 5 et 6 : journée de travaux en janvier 2020 et inauguration le 14 février 2020

2) Projet de placette d’équarrissage

Courant de l’été 2019, la chargée de mission Manon Eudes a été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d’équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l’équarrissage classique. En effet, d’après son témoignage, il n’est pas rare

qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion a été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle d'équarrissage et peu coûteuse, aspects éco-touristiques des vautours...). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée.

3) Futurs projets

La nouvelle chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 13 octobre 2020, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

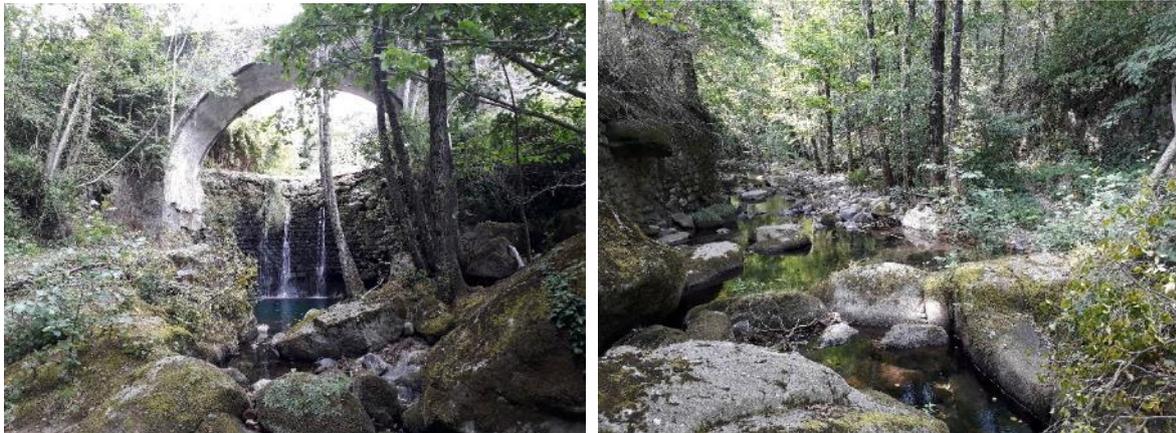
Elle a aussi participé à une réunion de l'Association Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre Rompon-Le Pouzin le 13 octobre 2020 afin de se présenter et d'être associée aux projets qui pourraient émerger à l'avenir.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La nouvelle chargée de mission a rencontré le service rivière le 26 juin. Alexandre Saussac, technicien rivière, l'a emmenée sur le terrain pour lui permettre de mieux comprendre les enjeux du site.

Elle reste en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux

naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.



Photos 7 et 8 : le Mézayon – Pont de la Selve

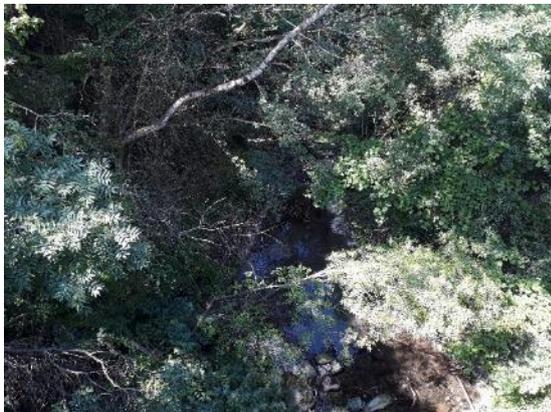


Photo 9 : la Bayonne - Grotte de Verdu

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, le projet sur le seuil de Mure a été finalisé et validé en conseil communautaire. L'objectif est de réaliser les travaux en 2021.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) lancée par la CAPCA, se poursuivra jusque début 2021 et devrait aboutir à des propositions en sélectionnant des seuils.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre

La chargée de mission, Manon Eudes, a été sollicitée en juin 2019 par Cécile Verspieren, service civique au CT 07 FFME, à propos d'un projet de rééquipement de voies sur les sites du Chat Gourmand et de la Payre et inscription du site du chat gourmand au PDESI : remarques/sensibilités particulières à ce sujet ? La chargée de mission ne disposait que de très peu de données sur les secteurs précis, elle a essayé de se renseigner auprès de la LPO mais n'a pas eu de retours concrets sur l'existence de données pointées. En revanche, la chargée de mission concernée (Cindie Arlaud) s'est montrée intéressée pour participer à une démarche de concertation sur ce projet. Manon Eudes a également consulté l'ensemble du réseau des chargés de mission Natura 2000 Drôme/Ardèche et a reçu beaucoup de réponses très étayées. Après plusieurs échanges téléphoniques avec le CT 07 FFME, la LPO, d'autres animateurs Natura 2000, la chargée de mission sport de nature à la FRAPNA, Manon Eudes a donc tenté de mettre en place une première réunion de concertation sur site qui n'a malheureusement pas pu aboutir à ce jour.

La nouvelle chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a rencontré Damien Le Turdu du CT 07 FFME le 9 juillet 2020 qui lui a présenté ce projet de rééquipement. L'étude d'incidence Natura 2000 (EIN) a été validée pour La Payre. Pour le site d'escalade de Rompon (le Chat Gourmand), l'EIN est rédigée mais elle sera envoyée à la DDT d'ici 2 ou 3 ans.

La chargée de mission a rappelé, notamment pour le site du Chat Gourmand, qu'il était important de ne pas ouvrir de nouvelles voies sinon un habitat de reproduction du Grand-Duc disparaîtrait. La cohabitation actuelle semble correcte puisque Nicolas Parrain, bénévole LPO, entend cet oiseau chanter tous les ans.

La chargée de mission a également sollicitée le Conservatoire botanique du Massif Central pour le site du Chat Gourmand qui y est allé récemment pour un suivi et il a été rappelé que ces falaises rocheuses calcaires sont un habitat d'intérêt communautaire (l'habitat 8210 - Pentès rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique) et plusieurs espèces protégées, habituellement présentes dans ces milieux, sont signalées à proximité (*Hormathophylla macrocarpa*, *Biscutella cichoriifolia* par exemple). Il convient donc d'être vigilant quant à la fréquentation et l'utilisation de ces parois rocheuses.

Ce projet doit continuer d'être suivi de près, en essayant de relancer une proposition de réunion de concertation sur le terrain en guise de première approche. De cette façon il sera plus aisé de co-construire un scénario gagnant-gagnant pour le rééquipement des voies d'escalade. Des passages terrain seraient également à envisager afin d'obtenir plus de données sur les espèces rupestres potentiellement présentes (Grand-duc, hirondelles, etc.).

Depuis le 30 novembre, la chargée de mission est en lien avec Lucas Bechet, nouveau technicien des sites naturels d'escalade au Comité territorial d'Ardèche, Fédération Française Montagne Escalade.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

a) Pont Rû Monteillet - PAC travaux

La DDT a sollicité la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, afin d'avoir des informations concernant les éventuels enjeux de la réfection du pont SNCF situé au niveau des 5 ponts sur Rompon.

La chargée de mission a donc regardé les bases de données disponibles et dans le cadre de l'étude de la LPO sur les chauves-souris, le tableau excel des données de 2017 indique la présence de ces espèces dans le secteur du ruisseau de Monteillet en amont des cinq ponts (Rompon) : murin de Daubenton, Pipistrelle commune, murin de Bechstein, vespère de Savi, pipistrelle de Kuhl, murin à oreilles échancrées, grand murin, grand rhinolophe.

Toutefois, Stéphane Vincent, LPO, précise qu'en tant que tel nous il n'a jamais été constaté la présence de chauves-souris dans le pont. Les travaux apparaissent donc sans conséquence particulière sur la biodiversité du site

La chargée de mission précise également que la présence du castor sur ce secteur apparaît avérée (donnée de 2017).

b) Demande d'informations données faune/flore dans le cadre de la réalisation d'une pré étude environnementale entre Tournon-sur-Rhône et Valence

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a missionné son bureau d'étude pour réaliser une pré-étude environnementale se basant sur les données bibliographique faune/flore existantes sur la zone du projet et dans un rayon de 2km autour. Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet de rajeunissement des boisements de la dtri entre la Drome et l'Ardèche sur les communes concernant notamment le site B25.

Des données ou des références d'étude sur des espèces faunistique ou floristique présentes dans la zone Natura 2000 en plus des données présentes dans la fiche de présentation de la zone Natura 2000 leur sont nécessaire.

La chargée de mission leur a donc transmis les compléments de données naturalistes suivants :

- l'atlas cartographique du DOCOB
- les données des suivis STOC-EPS sur le plateau de Rompon de 2018 et 2019
- les données de l'étude inter-sites sur les chiroptères menée par la LPO en 2017. Elle précise que les ripisylves présentes sont donc des corridors de transit et de nourrissage très intéressants.

c) Comité cyclotouriste de l'Ardèche

L'animatrice a été sollicitée pour intervenir auprès du comité cyclotouriste de l'Ardèche le 20 novembre. L'idée était d'aborder un sujet concernant l'ensemble des clubs cyclo Ardéchois et il a été décidé de faire le point sur les études d'incidences Natura 2000. Ils avaient besoin de précision en ce qui concerne la complétude des dossiers lors de leur demande d'autorisation préfectorale.

Toutefois, compte tenu du contexte sanitaire, ce Comité n'a pas pu se tenir à cause de la deuxième période de confinement.

3. Veille locale et alerte

Avec l'arrivée de la chargée de mission au 1^{er} juin et le contexte sanitaire particulier de cette année 2020, cette rubrique est sans objet.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales

Le DOCOB du site B25 et sa cartographie des habitats ont été validés en 2015. Des difficultés avaient été rencontrées avec le bureau d'étude chargé de la rédaction du DOCOB. Certains secteurs n'avaient pas du tout été cartographiés (secteur des grottes à chauves-souris et ENS de la Boissine) et les habitats de type tuffières n'avaient pas été inventoriés. Dans les années qui ont suivies, certains experts locaux ont également alerté la DDT sur le fait que de grandes surfaces d'habitat ouvert d'intérêt communautaire n'avaient pas été identifiées comme tel dans la cartographie du DOCOB. En 2019, pour toutes ces raisons, la structure animatrice et la DDT ont souhaité lancer une étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales du site B25. Pour cela, des subventions ont été sollicitées dans le cadre du FEADER 7.10 à hauteur de 25 000 €. Celles-ci ont été attribuées par la Région le 24 septembre 2019.

La chargée de mission, Manon Eudes, a participé à la rédaction du cahier des charges, coordonné par la DDT, dès le mois de mai 2019. A savoir que cette année-là, le département a fait réaliser la cartographie des habitats sur le secteur de la Boissine (classé ENS) par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Cette partie du site a donc été sortie du cahier des charges.

Un appel à candidatures a été transmis à plusieurs bureaux d'études et indépendants le 19 août 2019. La mairie a réceptionné trois offres : Mosaïque Environnement, CESAME et un groupement d'indépendants coordonné par Thomas Amodei. Avec l'aide de la DDT 07 (Martine Grivaud) et du CBN MC (Nicolas Bianchin), l'animatrice a effectué une analyse des offres, avec une grille de critères. Cette analyse a fait l'objet d'une réunion le vendredi 6 décembre avec l'animatrice du site B25, Martine Grivaud et Nicolas Bianchin. Le choix du prestataire retenu a ensuite été validé en conseil municipal. C'est le groupement d'indépendants qui a été retenu, à savoir Thomas Amodei, Mathieu Bidat et Julie Delavie pour un devis de 24 500, 00 € TTC.

Une réunion de lancement a eu lieu le 20 février 2020 afin que le groupement présente son mode opératoire pour le terrain et puisse échanger techniquement avec le CBN MC afin d'être en adéquation avec le cahier des charges national.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a participé à une journée de terrain avec Thomas Amodei, le 19 juin 2020. Ils sont allés à la recherche d'habitats de type tuffières sur le Mezayon.

La phase de terrain s'est terminée à l'automne et une première restitution orale a été donnée lors du Comité de pilotage local le 13 octobre 2020.



Photos 10 et 11 : Mézayon – Pont de la Selve et habitat type tuf

b) Connaissance des odonates

En 2018, la chargée de mission, Manon Eudes, avait pris contact avec Aurélie Soisson, l'une des référentes du Plan Régional d'Actions Odonates afin de connaître les possibilités de financement d'actions sur les odonates *via* le PNA. Celle-ci a proposé d'apporter son expertise en termes d'enjeux et de priorités odonatologiques sur le site B25, mais il n'y a finalement pas eu de retour. Fin février 2019, la chargée de mission a contacté la CAPCA (Emeric Charron) afin d'évoquer l'idée d'un co-financement potentiel et un portage mairie de Le Pouzin pour une étude odonates. Il était intéressé mais il fallait que le périmètre ne soit pas uniquement celui du site N2000 mais puisse inclure l'Ouvèze aval (notamment secteur de renaturation de Rompon), une ZH sur Flaviac et la ZH les sources du Charalon, un affluent du Mézayon (une étude est en cours sur ce secteur). Emeric était sur le point de formaliser un programme d'actions sur 3 ans, financé à environ 50 % par l'agence de l'eau. L'idée a été évoquée d'inclure cette étude odonates au sein de ce programme mais Emeric pense que c'est quelque chose que l'on pourra toujours ajouter en cours de route et négocier avec l'agence de l'eau. Il a conseillé à la chargée de mission de prendre contact avec Michael Balay de l'Agence de l'eau RMC pour voir si cela serait finançable. Par ailleurs, l'agence de l'eau a lancé un appel à projet « trame turquoise » au sein duquel cette étude pouvait potentiellement s'inscrire. Avec les nombreux projets en cours, la chargée de mission n'a finalement pas donné suite car le planning était suffisamment chargé pour le reste de l'année 2019.

Ce projet avait pour objectif d'être relancé en 2020, en lien avec le service rivière de la CAPCA. Avec le changement de chargée de mission, le projet n'a pas encore pu être relancé mais la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a eu une conversation téléphonique avec Alexandre Saussac, du service rivière de la CAPCA, qui l'a informée qu'ils étaient toujours intéressés par cette étude. Il serait donc opportun de faire avancer ce dossier en 2021.

Mais comme indiqué en page 13, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, cette dernière a expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et propose qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

c) Reptiles, amphibiens et insectes

Des plaques à reptiles avaient été installées par la chargée de mission en 2017 entre le hameau du Vieux-Rompon et le Couvent des chèvres. Le 9 avril 2019, Manon Eudes a effectué un passage sur site par de bonnes conditions météo. Les plaques à reptiles ont été relevées sans rien donner. Ce même

jour, certaines plaques de la Boissine, installées par le prestataire pour l'étude reptile commandée par le Département, ont été soulevées, sans succès. Cela était bien évidemment convenu avec le prestataire M. Grégory Deso de l'association AHPAM. En dehors des plaques, sur le domaine départemental, deux Lézards à deux raies et deux Lézards des murailles ont été observés. Les données ont été transmises au prestataire de l'étude, et saisies sur Faune Ardèche.

Profitant de la dynamique créée par l'étude naturaliste sur l'ENS de la Boissine en 2019, la chargée de mission, Manon Eudes, a réalisé plusieurs prospections de terrain cette même année afin d'apporter sa contribution aux inventaires herpétologiques, batrachologiques et entomologiques. Ainsi, la chargée de mission a réalisé des relevés de terrain le 2 mai, le 16 mai et le 20 septembre 2019.

Avec le changement de chargée de mission en 2020, une formation a été donnée par Manon Eudes et Nicolas Parrain, bénévoles LPO, le 11 septembre 2020, afin que Sophie Coste-Durieux et les participants à cette journée (Fabien Cayrat, Sophie Forot et Guillaume Chevalier) puissent avoir les informations nécessaires sur la reconnaissance des gîtes et leurs méthodes de prospection. Cela a été d'autant plus bénéfique pour la nouvelle chargée de mission puisque cette sortie s'est tenue sur le plateau de Rompon. Une mue de lézard ocellé a notamment été trouvée sur un des gîtes avérés.



Photos 12 et 13 : journée herpétologique du 11 septembre 2020 sur le plateau de Rompon

2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)
3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)
 - a) Participation au programme STOC-EPS

En 2018, la chargée de mission, Manon Eudes, a souhaité démarrer une participation au suivi national des oiseaux communs par points d'écoute dit « STOC-EPS ». Pour cela, elle a pris contact avec le référent régional de ce suivi (Arthur Vernet, LPO AURA), afin qu'un carré de 2km/2km sur le site B25 lui soit attribué. Ensuite, l'animatrice a défini 10 points d'écoutes répartis selon les proportions d'habitats, et en fonction de l'accessibilité. Le protocole, pointu et standardisé, consiste à effectuer une écoute et une observation de 5 minutes sur chacun des 10 points, au moins deux fois dans le printemps, aux mêmes dates chaque années (à trois jours près) précocement et plus tardivement.

En 2019, une première matinée a été consacrée au repérage des points sur le terrain et au relevé des types d'habitats présents sur chaque point. Ensuite, le 19 avril 2019, une deuxième matinée a permis

de réaliser le premier passage d'écoute/observation, et enfin une troisième matinée a été effectuée le 23 mai 2019 pour le second passage d'écoute/observation.

Les données de 2018 et 2019 ont été saisies sur un tableur spécifique en interne, mais n'avaient pas encore été saisies sur la base de données LPO. La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, s'en est occupée. Elle a également saisi les données sur CardObs - INPN.

En 2020, le suivi STOC n'a pas pu être réalisé en raison du changement de chargée de mission et de l'arrivée tardive dans la saison de Sophie Coste-Durieux. Toutefois, elle a pu réaliser une sortie terrain le 30 juin, avec Nicolas Parrain, bénévole LPO, qui lui a permis de repérer l'ensemble des points STOC.



Photos 15 et 16 : plateau de Rompon

b) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en 2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et a été présentée au Comité de pilotage local du 13 octobre 2020.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

Sophie Coste-Durieux a d'ailleurs participé le 17 septembre 2020 à un comptage en soirée des Minioptères de Schreibers. Environ 400 individus ont été contactés ainsi que d'autres espèces (petit et grand Rhinolophe, Molosse de Cestoni).



Photos 17 et 18 : Grotte de Meysset

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Inauguration sentier sur les pas des Huguenots

Ce projet d'itinéraire culturel européen « Sur les Pas des Huguenots » est issu de la volonté d'une agricultrice locale, Myriam Odon, et il est soutenu par trois communes (Saint-Julien-en-Saint-Alban, Le Pouzin, et Rompon). La chargée de mission, Manon Eudes, avait été en lien avec l'agricultrice.

En juillet 2020, un stagiaire a été sollicité et encadré par la Mairie de Saint-Julien-en-Saint-Alban qui coordonnait le projet d'inauguration.

Il a été souhaité qu'une petite exposition Natura 2000 soit réalisée dans le cadre de la semaine d'inauguration (cf. en annexe) et notamment pour la journée du 18 juillet à laquelle la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a participé. Elle s'est également chargée de produire les panneaux d'information (cf. en annexes) demandés. Une marche inaugurale s'est ensuite déroulée le 24 juillet avec la participation de France 3 Région.



Photos 19 et 20 : journée d'inauguration le 18 juillet 2020



Photo 21 : Marche inaugurale le 24 juillet 2020

b) Soirée grand public sur le thème des forêts humides au cinéma de Privas

Dans le cadre de l'animation des 3 sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin (« Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre »), les chargées de mission, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, souhaitent organiser un événement autour d'une thématique en lien avec leurs sites Natura 2000, leurs acteurs et leurs enjeux. La thématique autour des forêts humides a été retenue.

L'idée était d'organiser, en fin d'année 2020, une soirée grand public sur cette thématique avec l'intervention de professionnels pour présenter des actions en faveur des forêts humides. En premier lieu :

- Stéphane Vincent, LPO, et Alice Baudouin, pour la LPO, ont répondu positivement à cette demande. La LPO a travaillé récemment sur ces thématiques et possède des résultats de leur étude menée sur le grand Valence, mais dispose aussi de données sur les fonctionnalités diverses des ripisylves (services écosystémiques), sur les menaces pesant actuellement sur les ripisylves et, des solutions de protection sont actuellement mises en œuvre en Drôme.
- Mélanie Dajoux, FNE, a également répondu favorablement à cette sollicitation. FNE dispose d'un outil qui s'applique aux ripisylves des petits et moyens cours d'eau.
- Maëlle Lemaire, LPO, aura pour rôle d'animer un quizz tout au long de la soirée.

Les chargées de mission Natura 2000 se sont aussi rapprochées du Cinéma de Privas qui pourra accueillir cette soirée.

Toutefois, cet événement n'a pu avoir lieu en fin d'année 2020 compte tenu du contexte sanitaire. Une prolongation avait été accordée pour une organisation avant le 14 avril 2021. Toutefois, les conditions liées à la COVID 19 n'ont pas pu permettre de la concrétiser. La structure d'accueil prévue n'a pas réouvert durant cette période et les grands regroupements de personnes n'étaient pas autorisés.

c) Animations scolaires et sorties grands publics

Aucune animation n'a pu être réalisée en 2020 en raison du contexte sanitaire.

D'une manière générale, les actions de sensibilisation physiques ont été limitées en cette année 2020.

Toutefois, la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, s'est entretenue avec le collectif Pétale 07, Emmanuelle Riou et Marie Simon, le 17 novembre afin de discuter de la possibilité d'organiser des animations communes sur le plateau de Rompon. Cela leur est apparu intéressant de mutualiser les efforts pour proposer des animations communes que la DDT 07 et le maire de Rompon, Yann Vivat, valident.

2. Actions médiatiques

a) Lettre « Terres de Nature » départemental

Contexte :

Suite aux retours d'expériences des deux lettres précédentes (cf. Bilan d'activités 2019), l'une pour le territoire du sud Ardèche, l'autre pour les territoires centre et nord Ardèche, plusieurs constats ont pu être faits. En effet, malgré la bonne volonté et l'investissement de chacun, il existe des difficultés persistantes et récurrentes qui concernent principalement la distribution de l'outil, la non visibilité financière de l'opération d'une année sur l'autre, ou encore le déséquilibre de l'engagement financier de l'Etat et du Département entre les deux projets sud et nord. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du « Terres de Nature » en Ardèche, fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000. L'ensemble des partenaires a accepté cette nouvelle échelle de travail, qui s'est révélé être une belle opportunité de resserrer les liens entre tous les animateurs N2000 et ENS du département.

Le pilotage et la coordination de ce projet a été porté par la mairie de Le Pouzin. Un appui technique du département est attendu, notamment pour les marchés publics, le boîtage et la compétence communication. Manon Eudes et Anaïs Laurieux (chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes) se sont portées volontaires pour assurer la coordination technique et administrative du projet. Sophie Coste-Durieux a ensuite pris le relai pour finaliser la partie administrative.

Objectifs du projet :

Réaliser un magazine de 20 pages afin de :

- Faire connaître les actions menées sur les espaces naturels ardéchois et de mettre en valeur le travail des animateurs
- Sensibiliser la population aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Le public ciblé est l'ensemble des habitants de l'Ardèche et dans une moindre mesure les résidences secondaires.

Animation du projet :

Le 18 janvier 2019, en lien avec Wanda Mosse du service ENS du Département, la chargée de mission, Manon Eudes, a organisé et animé une réunion de lancement pour le projet Terres de Nature départemental. L'ensemble des animateurs N2000 et ENS de l'Ardèche était convié. Cette réunion a permis de définir collectivement le chemin de fer, c'est-à-dire les rubriques et les contenus généraux de chaque article, ainsi que le mode de gouvernance du projet. Tous les détails sont disponibles au sein du compte-rendu.

→ Coordination technique : Anaïs Laurieux et Manon Eudes

→ Coordination administrative : Manon Eudes puis Sophie Coste-Durieux pour la finalisation

→ Prise de décisions en comité de rédaction : Anaïs Lauriou, Manon Eudes, Martine Grivaud DDT 07, Christophe Sautière département 07, Isabelle Seren service comm' département 07 + invités ponctuels en fonction des besoins,

→ Définition des objectifs, de la gouvernance, du chemin de fer + validation finale du BAT : ensemble des animateurs N2000/ENS de l'Ardèche.

L'animatrice, Manon Eudes, a géré de nombreuses tâches en tant que coordinatrice du projet :

- demandes de subvention puis d'acomptes auprès de l'Etat et du Département,
- rédaction d'une convention entre la commune de Le Pouzin et le département,
- gestion du marché public, à savoir la rédaction d'un cahier des charges pour chaque lot, l'analyse des offres, les réponses aux candidats etc., en lien avec le Directeur de la mairie,
- les comités de rédaction,
- la gestion du planning,
- la coordination de la rédaction des articles en lien avec les animateurs du réseau N2000/ENS de l'Ardèche et Isabelle Seren de la direction de la communication du Département.

Plus précisément concernant le marché, celui-ci est constitué de 4 lots : illustration, impression, distribution en zone rurale, distribution en zone urbaine. Les prestataires finalement retenus étaient :

- Marion Jouffroy, illustratrice,
- Imprimerie Mordacq,
- La Poste Solution Business.

D'un point de vue technique le mode opératoire suivant a été mise en place pour la rédaction des articles. Chaque animateur a rédigé un à plusieurs articles sur lesquels il s'était porté volontaire en réunion plénière. Puis une fois le fond des articles validés par le Comité de rédaction, Isabelle Seren a proposé une réécriture adaptée au grand public. L'animatrice du site B25 a ensuite fait valider par téléphone les nouveaux articles à chaque rédacteur initial. Le dossier central qui devait être géré par un groupe d'animateurs a posé quelques problèmes car il était complexe. Finalement, c'est Guillaume Chevalier avec l'aide d'Anaïs Lauriou et Manon Eudes qui a retravaillé le dossier central en profondeur.

En 2019, ce sont trois comités de rédaction qui ont été organisés par l'animatrice :

- 21 mars : point sur les subventions disponibles et le budget prévisionnel, point sur le graphisme et la rédaction des articles, point sur les aspects administratifs et leur calendrier – dont la convention entre la mairie de Le Pouzin et le département.
- 24 mai : point avancement et planning, validation de l'ensemble des articles sur le fond
- 5 septembre : présentation et analyse des offres et choix des prestataires, point sur le rétro-planning et les besoins en photo.

Un comité de rédaction a eu lieu début 2020 avec l'illustratrice afin de définir précisément les besoins pour l'ensemble du magazine.

Les missions relatives à ce projet ont été globalement assez lourdes à gérer pour Manon Eudes, notamment la partie marché public pour laquelle l'animatrice n'avait que peu d'expérience. Il sera important qu'à l'issue de ce projet, le réseau des animateurs ainsi que les financeurs s'interrogent sur le devenir de ce magazine, et de quelle manière il pourra s'organiser à l'avenir, avec peut-être un portage administratif et financier par le département et un portage technique par le réseau des animateurs (toujours avec un binôme coordinateur ?).

Le document final s'est avéré très satisfaisant.

La lettre a ainsi pu être distribuée au cours de l'été 2020 dans les boîtes aux lettres ardéchoises. Toutefois, il a été rapporté qu'un nombre non négligeable de particuliers, ou de structures, n'ont pas reçu le magazine. Il est préférable que ce mode de distribution ne soit pas reconduit.

La nouvelle chargée de mission s'est occupée des derniers échanges avec la Poste et de la demande de paiement finale auprès des services de l'Etat.



Photo 22 : Lettre Terres de nature – édition 2020

c) [Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche](#)

Suite à la réunion réseau organisée par les animateurs de la Drôme et de l'Ardèche le 5 juillet 2018, un petit groupe d'animateurs (dont Manon Eudes faisait partie), coordonné par Amanda Cocquelet (animatrice Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin), depuis le départ de Manon Eudes, et Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois), s'est organisé afin de concrétiser un projet d'exposition commune pour les animateurs de l'Ardèche et de la Drôme. L'idée est d'avoir un jeu d'une dizaine de panneaux, robustes et facilement transportables, sur des sujets transversaux, permettant d'avoir de bons supports pour la tenue de stands par exemple. Le 28 novembre 2018, Camille Lebihan, Quentin Martinez (animateur Natura 2000 au PNR Baronnies provençales), Manon Eudes ainsi que Coralie Le Borgne ont rencontré les DDT Drôme et Ardèche afin de discuter d'une possibilité de financement de ce projet qui a été accordée.

Finalement, il a été convenu que c'est la Communauté de communes du Diois qui porterait administrativement ce dossier. La réalisation de ce projet s'est organisée de façon assez similaire au projet « Terres de Nature », avec un comité de rédaction (animateurs volontaires + financeurs) et quelques réunions plénières où tous les animateurs N2000 Drôme et Ardèche sont conviés. Manon Eudes a souhaité intégrer le comité de rédaction et a donc suivi le projet à chaque étape et participé aux réunions en 2019 (cf. Bilan d'activités 2019).

Depuis le départ de Manon Eudes, c'est Amanda Cocquelet qui a repris le suivi de ce dossier avec Camille Le Bihan.

L'animatrice, Sophie Coste-Durieux, a un œil extérieur à ce projet.

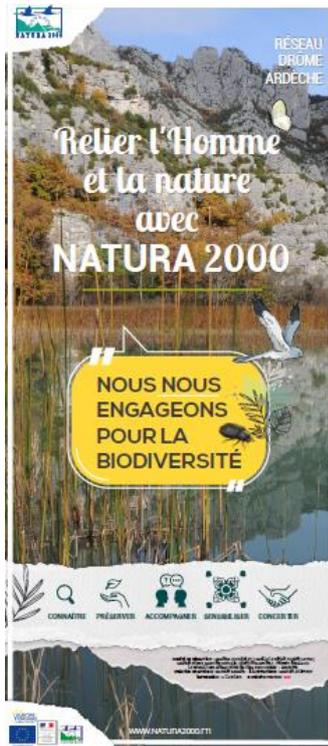


Photo 23 : exemple de panneau

d) Articles, sites web et plaquette d'information

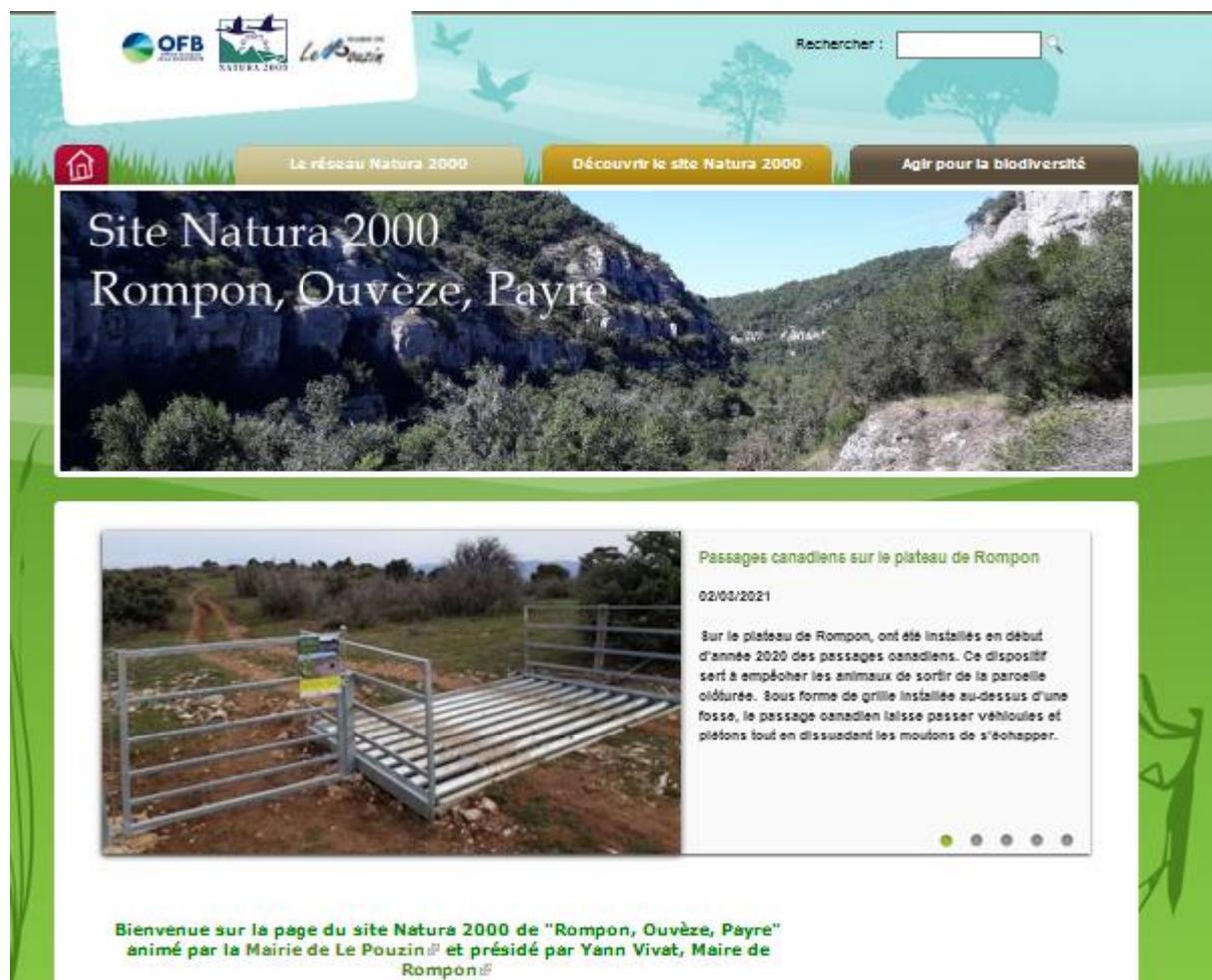
Au fur et à mesure de l'année, en fonction des sujets et actions en cours, la chargée de mission publie des articles sur la page facebook de la mairie de Le Pouzin. Les documents de présentation et les CR des COPIL sont mis en ligne sur le site web de la mairie de Le Pouzin.

En début d'année 2020, plusieurs articles ont été publiés à propos des passages canadiens installés sur le plateau de Rompon et inaugurés le 14 février (cf. articles en annexes).

A la fin de l'année 2020, la chargée de mission a transmis un article sur le site Natura 2000 à la demande du Maire de Rompon pour le magazine annuel, Rompon mag. Trois pages ont été dédiées.



Ensuite, depuis son arrivée, Sophie Coste-Durieux a pour objectif de développer le site internet du site Natura 2000 B25 mais aussi des sites D4 et ZPS 12 en lien avec la chargée de mission Amanda Cocquelet. Pour cela, elle a suivi une formation début décembre 2020. Le site web B25 est opérationnel : <http://romponouvezepayre.n2000.fr/>



Elle a aussi dans l'idée de réaliser une plaquette d'information des 3 sites Natura 2000, en lien avec Amanda Cocquelet, qui pourrait être distribuée à tous les interlocuteurs. De par son expérience de chargée de mission Natura 2000 sur d'autres sites en région francilienne, cet outil de communication est apparu très utile. Ce document a pour objectif d'être édité à moyens termes (courant 2021 ou 2022).

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze

Le contrat de rivière Ouvèze était en phase de bilan et évaluation en 2017 et est désormais terminé. Les contrats de rivière n'étant plus les outils financiers privilégiés par l'Agence de l'Eau, le service rivière de la CAPCA a dû trouver un autre type de fonctionnement. En 2018, ils ont planifié une programmation sur 3 ans, avec des engagements financiers de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. La chargée de mission Natura 2000 est généralement associée aux réunions d'informations sur les études en cours. Cela a été le cas notamment sur une étude piscicole ayant fait l'objet d'un COPIL début 2019. Cela permet à l'animatrice de rappeler certains enjeux Natura 2000, de suivre les actions menées par la CAPCA et d'évaluer au fur et à mesure les opportunités de partenariats et/ou mutualisation.

Un des sujets en commun entre Natura 2000 et la CAPCA concerne la gestion des seuils pour la continuité écologique. Pour les seuils générateurs d'assecs sur le Mézayon, une étude a été lancée fin 2019.

En 2020, la nouvelle chargée de mission n'a pas assisté à de réunion en raison du contexte sanitaire.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Le Comité de pilotage local a eu lieu la journée du 13 octobre 2020 à la Mairie de Rompon. L'ordre du jour était le suivant :

Matinée :

- Introduction : mot de Mr Christophe Vignal¹, Maire de Le Pouzin, structure animatrice, et présentation de la nouvelle chargée de mission, Sophie Coste-Durieux
- Vie du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » :
La démarche Natura 2000 et votre territoire
Bilan de l'animation depuis juillet 2019 (date du dernier COPIL) et projets en cours
- Etude en cours sur la cartographie des habitats - Thomas Amodei et Matthieu Bidat, ingénieurs écologues
- Présentation de la Réserve Naturelle Régionale de la grotte de Meysset - Stéphane Vincent, conservateur, LPO
- Présentation de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives – projets à venir

Après-midi

- Visite de terrain sur le plateau de Rompon en présence de Mr Demard, éleveur - passages canadiens

Le compte rendu est en annexes.



Photos 24 et 25 : COPIL du 13 octobre 2020 – matinée en salle – Mairie de Rompon

¹ Mr Yann Vivat, Maire de Rompon et Président du COPIL n'a exceptionnellement pu être présent.



Photos 26 et 27 : COPIL du 13 octobre 2020 – Après-midi sur le plateau de Rompon

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Il est prévu qu'un bilan des six premières années du DOCOB soit réalisé en 2021.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel
2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000
 - a) Réseau Natura 2000

Une réunion animateurs Nord Ardèche organisée par la DDT s'est tenue le 20 février 2020. La chargée de mission, Manon Eudes, était présente.

La journée s'est tenue à la mairie de Le Pouzin.

Divers sujets, majoritairement administratifs, ont été abordés.

Il a été conclu que ce type de réunion devait avoir lieu tous les ans, et avec l'ensemble des chargés de mission Natura 2000 de l'Ardèche.

2. Autres

- b) Grand Prix Natura 2000

En début d'année 2019, Guillaume Chevalier, animateur du site B6, a proposé à l'animatrice du site B25, Manon Eudes, ainsi qu'à Fabien Cayrat du site B14 de concourir pour les Grands Prix Natura 2000 nationaux 2019, dans la catégorie « Actions de réseau et coopération intersites », pour l'étude chiroptères intersites qui venait juste de se terminer. Après brève réflexion, ils sont tombés d'accord pour candidater. Guillaume, Fabien, Manon et Martine Grivaud (DDT 07) se sont donc retrouvés le matin du 15 février 2019 afin de faire le bilan de l'étude chiroptères intersites et de réfléchir ensemble aux arguments à mettre en avant. En effet, la candidature devait mettre en valeur les atouts reproductibles et exemplaires de notre projet. Ensuite, l'animatrice du site B25 et Guillaume Chevalier se sont attelés à la rédaction du document de candidature (cf. Bilan d'activités 2019).

Le projet a ensuite été primé et ils ont été conviés à la remise des prix, le 20 juin 2019, à l'occasion des Assises de la Biodiversité qui se tenaient à Massy. Fabien Cayrat, Manon Eudes, Yann Vivat (Président COPIL B25), Antoine Le Bellec (Président site B14) et Dominique Gérard (élu référent à N2000 au Pouzin) se sont rendus sur place. Outre une reconnaissance officielle, ce prix a donné la possibilité de réaliser un court métrage de 4 minutes, financé par l'AFB, au sujet du projet. Le tournage devait être prévu à l'automne 2019, mais la neige précoce et ses dégâts ont forcé à le décaler au printemps 2020, le 10 juin. La nouvelle chargée de mission a d'ailleurs pu assister à ce tournage. Cette préparation a nécessité de nombreux échanges entre les animateurs et avec le prestataire. Les animateurs ont pris soin de valoriser ce prix au niveau local, dans la presse, à l'occasion de leurs COPIL respectifs etc.

Lien pour accéder au film : <https://www.youtube.com/watch?v=3AytU8ci63E>

Une rencontre Natura 2000 spécialement organisée pour valoriser ce Grand Prix a été organisée début en février 2020.

Par cette occasion, a été valorisé le rôle et les apports de Natura 2000 (et d'autres politiques en faveur de la biodiversité et de l'environnement qui agissent en synergie avec Natura 2000) dans les projets de territoire, auprès des collectivités, des élus en priorité.



Photos 28 et 29 : Tournage du film du Grand Prix Natura 2000 sur le site B25 – Grotte de Chomérac – le 10 juin 2020

c) Comité technique du Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de La Boissine

La nouvelle chargée de mission Natura 2000 a participé, le 31 juillet 2020, au premier comité technique du Plan de gestion de l'ENS de La Boissine.

Le Département de l'Ardèche, accompagné du bureau d'études ECOTER, élabore le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de La Boissine pour la période 2021- 2031.

Au préalable, une évaluation du précédent plan de gestion a été réalisée et a été présentée lors de cette réunion.

Un comité technique, associant partenaires et experts suivra les différentes phases de cette élaboration, puis la mise en application du nouveau plan de gestion 2021-2031.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, avait eu l'occasion de rencontrer, en amont de cette réunion, le gestionnaire de l'ENS de la Boissine, Mr André-Claude Crumière, sur site le 2 juillet 2020. Ce fut l'occasion à la chargée de mission de se présenter et de discuter des potentiels futurs projets en commun.



Photos 30 et 31 : ENS de la Boissine

d) Comité technique « Forêts anciennes et trame de vieux bois en Ardèche »

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a participé, le 21 septembre 2020, au Comité technique « Forêts anciennes et trame de vieux bois en Ardèche ».

L'ordre du jour était le suivant :

Matinée en Salle :

- la cartographie des forêts présumées anciennes du département (B RENAUX et M PIROUX, CBNMC)
- identification des peuplements biologiquement matures dans les ENS de l'Ardèche : résultats sur l'ENS Gerbier-Mézenc (B RENAUX, CBNMC) ;
- fonctionnalité de la trame de vieux bois dans l'ENS Gerbier-Mézenc (J VANDENABEELE, CBNMC/Université Toulouse III) ;
- histoire et évolution de la biodiversité des forêts anciennes du PNR des Monts d'Ardèche, du XVIIe siècle à nos jours (M BARTOLI)
- l'Observatoire des Forêts d'Ardèche (A LADET et L RAMI, FRAPNA07)
- questions diverses

L'objectif de l'après-midi était de poursuivre en forêt sur la méthode d'identification des peuplements matures, qui étaient présentés par le CBNMC et la FRAPNA Ardèche.

e) Rencontre des élu(e)s du territoire

Dès son arrivée, la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a sollicité l'ensemble des Maires et élus de la CAPCA afin de les rencontrer pour se présenter.

A la fin 2020, elle a pu rencontrer plus de la moitié des communes incluses dans le site ainsi que le Président et l'Elue à l'environnement de la CAPCA.

COMMUNE	MAIRE/PRESIDENT	RDV
CAPCA	François Arscac	16/07/20 avec Dominique Gérard et rencontre de Mme Terrot-Dontenwill, élue à l'environnement, le 22/09/2020
ALISSAS	Jérôme Bernard	25/08/20 et 30/10/20
BAIX	Yves Boyer	27/08/20 avec le Maire, les élus Mr Nègre, Mme Larcher et Dominique Gérard

CHOMERAC	François Arzac	16/07/20 avec Dominique Gérard
COUX	Jean-Pierre Jeanne	
CREYSSEILLES	Jean-Paul Marchal	Présence du 1 ^{er} adjoint, Mr Comte au COPIL du 13/10/2020
FLAVIAC	Michel Constant	Présence de l'adjointe, Mme Bernard au COPIL du 13/10/2020
FREYSSENET	Jean-Pierre Ladreyt	14/09/20
LYAS	François Veyreinc	Non rencontré à ce jour
POURCHERES	Roland Sady	Non rencontré à ce jour
LE POUZIN	Christophe Vignal	Structure animatrice
PRANLES	Denis Clair	Non rencontré à ce jour
PRIVAS	Michel Valla	Non rencontré à ce jour
ROMPON	Yann Vivat	Rencontré officiellement le 6 juillet
SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN	Julien Fougeirol	Rencontré via l'inauguration du sentier des Huguenots. Sensible aux questions biodiv
SAINT-PRIEST	Sandrine Chareyre	Non rencontré à ce jour
SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC	Dominique Palix	31/07/20 avec l'élue déléguée à l'environnement (Anne-Charlotte ANSOURIAN)
VEYRAS	Alain Louche	Non rencontré à ce jour
LA VOULTE-SUR-RHÔNE	Bernard Brottes	20/07/20 avec Amanda : Betty ESTEOULE, déléguée à l'environnement

Tableau 1 : Récapitulatif des maires et élu(e)s rencontré(e)s en 2020

f) Rencontre de la RNN de la Gare des Ramières

Amanda Cocquelet (chargée de mission Natura 2000 des sites D4 et ZPS12 à la mairie de Le Pouzin) et Sophie Coste-Durieux (chargée de mission Natura 2000 du site B25 à la mairie de Le Pouzin) ont pris l'initiative d'aller rencontrer Lucile Beguin, conservatrice de la RNN de la Gare des Ramières. Elles se sont réunies le 14 septembre et aborder divers sujets qu'elles ont en commun sur leurs sites respectifs notamment sur la gestion des espèces exotiques envahissantes, de la forêt alluviale, la fréquence des inventaires faunistiques en ce qui concerne le site B25.

g) Rencontre du carrier Lafarge

Sophie Coste-Durieux a rencontré Mr Balois, Chef d'exploitation de la carrière Lafarge au Pouzin le 25 juin. Ce dernier l'a informée que la carrière serait vendue en cette fin d'année 2020 à un exploitant local, DELMONICO-DOREL. Le contact, à partir du 1^{er} janvier 2021, sera Mr Boitard. Mr Balois lui a sinon autorisé à venir faire des suivis sur site en prévenant en amont pour des raisons de sécurité.

Elle a également pu rencontrer, le 25 juin, Mr Moitié, ex chargé de mission foncier chez Lafarge, qui lui a présenté le site et ses enjeux avec le Prieuré clunisien qui fait l'objet d'une dotation annuelle

pour permettre sa restauration via l'Association Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre Rompon-Le Pouzin.

h) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la nouvelle chargée de mission Natura 2000 entretient de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens sur le plateau de Rompon). Des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000 et également Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

Afin de renforcer les liens et la cohérence entre Natura 2000, les services de la mairie et les élus, la chargée de mission avait demandé dès les premiers mois en 2017, que se tiennent régulièrement, une réunion entre le Directeur Général des Services M. Avit, Dominique Gérard et elle-même. Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux s'organisent pour que ces réunions aient lieu.

Habituellement, une réunion entre la mairie de Le Pouzin, la chargée de mission, la mairie de Le Pouzin et la DDT07 est organisée en fin d'année. En 2020, elle a eu lieu le 18 juin à l'arrivée de Sophie Coste-Durieux en présence également de sa collègue, Amanda Cocquelet (responsable des sites ZPS 12 et D4) puis le 5 octobre dans le cadre d'un bilan annuel.

i) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveaux équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

j) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux a suivi une formation de trois jours auprès de l'OFB en distanciel compte tenu de la situation sanitaire : Création d'un site web Natura 2000. Elle a pu avancer la création des trois sites Natura 2000 animés par la mairie de Le Pouzin. Le site web B25 était opérationnel dès la fin d'année 2020 : <http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

k) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur le site de Printegarde dont cette dernière est animatrice. Elles ont réalisé un comptage des oiseaux hivernants la journée du 16 décembre 2020.



Photos 32 et 33 : ZPS de Printegarde

l) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.

Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :

- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.

Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début 2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.

Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2020, à une réunion du groupe de travail français le 19 novembre, puis à une réunion internationale de suivi des sites français candidats, le 7 décembre.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2020

Action	2020	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2020 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2020 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Manon Eudes, pour les mois de janvier et février 2020, a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	
1.1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	
1.2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau, forêts alluviales, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	9
1.3 Amélioration e la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaires	
1.4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères	1,5
1.5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire et habitats d'espèces par des actions différenciées	1,7
1.6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises et habitats des chauves-souris	7,7
1.7 Acquisition et approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats	
1.8 Maîtrise de la fréquentation (véhicules motorisés, promenade, grotte...)	
2.1 communication et sensibilisation aux enjeux du site pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public	106,4
3.1 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	125,2
TOTAL	251,5

Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Manon Eudes

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	
0.2 congés	
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	

1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	9
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	1,7
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	7,7
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	1,5
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	

4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	
5.1 préciser les actions réalisées	
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	10
5.1.7 Terres de Nature	12
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	76,9
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	8,5
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	

Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	2
Planification / gestion du temps	
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	47
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	11,5
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	7,5
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	6
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	5,5
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	4,5
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	4
10.2.5 Gestion des mails	12
10.2.6 Temps relationnel partenaires	12
10.2.7 Bibliographie	3
10.3 formations	
TOTAL	251,5

Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Manon Eudes

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux, de juin à décembre 2020, a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

La différence du nombre d'heures entre le tableau liste des objectifs et liste des actions s'explique par les jours de congés et arrêts maladies pris non comptabilisés dans le tableau liste des objectifs.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	7,5
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	
1.1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	9,75
1.2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau, forêts alluviales, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	
1.3 Amélioration e la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaires	
1.4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères	
1.5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire et habitats d'espèces par des actions différenciées	
1.6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises et habitats des chauves-souris	
1.7 Acquisition et approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats	130
1.8 Maîtrise de la fréquentation (véhicules motorisés, promenade, grotte...)	
2.1 communication et sensibilisation aux enjeux du site pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public	173
3.1 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	423,5
TOTAL	743,75

Tableau 8 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	16
0.2 congés	181
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	13
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	4,5
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	4,5
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	7,75
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	0,5
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	5
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	1,5
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	70,5
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	15,5
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	9,25
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	22,75
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	
5.1 préciser les actions réalisées	
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	1,5
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	11,5
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	69
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	1
5.1.7 Terres de Nature	14,5
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	22,25
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	24,5
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	0,5
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

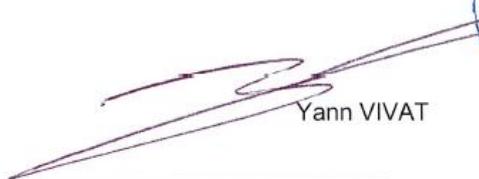
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	
convocation copil préparation du copil, secrétariat	9
présentation en copil du bilan d'activité	85,5
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	14,5
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	
Planification / gestion du temps	10,25
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	26,5
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	4
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	22,5
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	24,75
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	15,5
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	6,5
10.2.5 Gestion des mails	83
10.2.6 Temps relationnel partenaires	82,5

10.2.7 Bibliographie	30,75
10.3 formations	29
TOTAL	940,75

Tableau 9 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon, Président du Comité de Pilotage du site B25

Monsieur le Maire de Rompon
Président du COPIL




Yann VIVAT

Yann VIVAT

ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 13 octobre 2020

ANNEXE 2 : Panneau d'information sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon

ANNEXE 3 : Exposition Natura 2000 présentée à l'inauguration du sentier sur les pas des Huguenots le 18 juillet 2020

ANNEXE 4 : Exemples d'articles publiés en 2020

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 13 octobre 2020



Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
DU 13 OCTOBRE 2020 EN LA MAIRIE DE ROMPON

CR rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etaient présents :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Elu délégué à l'environnement
FOUGEIROL	Julien	Mairie de Saint-Julien-en-Saint-Alban	Maire
BERNARD	Françoise	Mairie de Flaviac	Adjointe
NEGRE	Emilien	Mairie de Baix	Elu
COMTE	Robert	Mairie de Creysseilles	1 ^{er} adjoint
ARNAUD	Gilles	Mairie de Freyssenet	1 ^{er} adjoint
SERRE	Jacqueline	Association Avenir du Prieuré Clunisien St Pierre de Rompon - Le Pouzin	
LECLERE	Jean-François	La Gaule pouzinoise – Fédération Ardèche	Président
COMTET	Michel	A.P.P.M.A La Loche Privas	
DUBOSC	Paul	ACCA Le Pouzin	
BERTRAND	Simone	Patrimoine Le Pouzin / Rompon	
DUHERON	Emilie	ONF Drôme Ardèche	Responsable Environnement et Chasse
BALOIS	Arnaud	Lafarge Holcim	Chef d'exploitation
MARTIN	Joséphine	Syndicat Jeunes Agriculteurs Ardèche	Élue
RADO	Jean-Marc	Comité départemental de Canoë-Kayak	Secrétaire
RIOU	Emmanuelle	Muséum de l'Ardèche et Collectif Pétale 07	
DUMONT	Jérôme	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chef de l'unité patrimoine naturel
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
DEMARD	Thierry		Agriculteur éleveur sur le plateau de Rompon
MOITIE	Eric	DIFOREM	Fondateur Dirigeant
BIANCHIN	Nicolas	CBN Massif Central Antenne Massif central Rhônalpin	Chargé de Mission Flore – Habitats naturels
AMODEI	Thomas	Inventaire vertical	Ingénieur écologue
BIDAT	Matthieu	RUPEA	Ingénieur écologue
VINCENT	Stéphane	LPO Drôme Ardèche	Chargé de mission

Nom	Prénom	Structure	Fonction
AVENAS	Stéphane	Mairie le Pouzin	Responsable des services techniques
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE-DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusés :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
SOULIMAN	Françoise	Préfecture de l'Ardèche	Madame Le Préfet
UGHETTO	Laurent	Conseil Départemental de l'Ardèche	Président
FEROUSSIER	Christian	Conseil Départemental de l'Ardèche	Vice-Président
VIVAT	Yann	Mairie Rompon	Maire et Président du COPIL
ARSAC	François	Mairie Chomérac et CAPCA	Maire et Président de la CAPCA
TERROT-DONTENWILL	Anne	CAPCA	Elue
PALIX	Dominique	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Maire
ANSOURIAN	Anne-Charlotte	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Elue
ESTEOULE	Betty	Mairie La Voulte	Elue
JEANNE	Jean-Pierre	Mairie Coux	Maire
ISSARTEL	Gérard		Expert indépendant
PARRAIN	Nicolas	LPO et FRAPNA Ardèche	
PASTUREL	Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BALAY	Dominique	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
LE TURDU	Damien	Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade	Cadre technique fédéral
BEAUMES	Claudette	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre	Présidente
CHARRIER	Félicien	CAPCA service rivière	Responsable
CHARRON	Emeric	CAPCA service rivière	Technicien
SAUSSAC	Alexandre	CAPCA service rivière	Technicien
ROUCHOUSE	Marjolaine		Propriétaire et habitante de Rompon
PERRY	Sylvain	CNR	

La présentation power-point du COPIL est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Le Pouzin (http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2020.pdf) ainsi que les documents associés concernant la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu est envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel.

Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2021. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Bilan de l'animation depuis juillet 2019 (dernier COPIL) et projets en cours
- Etude en cours sur la cartographie des habitats - Thomas Amodei et Matthieu Bidat, ingénieurs écologues
- Présentation de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme-Ardèche - Stéphane Vincent, conservateur, LPO et Emilie Duheron, ONF
- Présentation de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir
- Visite des passages canadiens sur le plateau de Rompon

Compte rendu :

Mr Vignal, Maire de Le Pouzin, structure animatrice, accueille les membres et participants du COPIL et excuse Mr Vivat, Maire de Rompon et Président du COPIL, qui n'a exceptionnellement pu être présent en cette journée.

La chargée de mission Natura 2000 prend ensuite la parole. Arrivée sur le poste le 1^{er} juin 2020, elle se présente et rappelle ensuite ses fonctions d'animation et de coordination des différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectif.

Elle commence ensuite le déroulé de la réunion.

- **La démarche Natura 2000 et votre territoire**

Compte tenu du changement d'élus sur le territoire du site Natura 2000, il apparaît important de présenter la démarche Natura 2000 d'une manière globale.

Il est donc rappelé qu'il s'agit d'un réseau européen d'espaces naturels dans lesquels il est prévu une démarche de préservation de la biodiversité en lien avec les activités socio-économiques. Près de 13% du territoire métropolitain et de la région Auvergne Rhône-Alpes sont concernés par les sites Natura 2000 et en Ardèche, 24 sites sont présents.

L'objectif de ce réseau privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tiennent compte des préoccupations économiques et sociales.

Plusieurs outils sont proposés pour arriver à cet objectif :

- Une démarche volontaire avec :
 - Les contrats Natura 2000 passés entre l'État et le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000, et concernée par une ou plusieurs mesures de gestion proposées par le document d'objectifs ou DOCOB. Ils visent à conserver ou restaurer l'habitat et les espèces d'intérêt communautaire qui ont amené à la création du site Natura 2000.
 - La charte Natura 2000 : règlement intérieur de la zone Natura 2000 complémentaire des contrats Natura 2000, en fonction du type de milieu et des activités. Il s'agit d'actions de

gestion courantes non contraignantes. Les propriétaires et mandataires peuvent signer pour une durée de 5 ans (renouvelable) et sont exonérés de la taxe foncière sur le non bâti.

- Un régime réglementaire spécifique à travers les évaluations d'incidence Natura 2000 (EIN). L'EIN va permettre d'adapter le projet pour le rendre le plus compatible possible avec la préservation des sites Natura 2000.

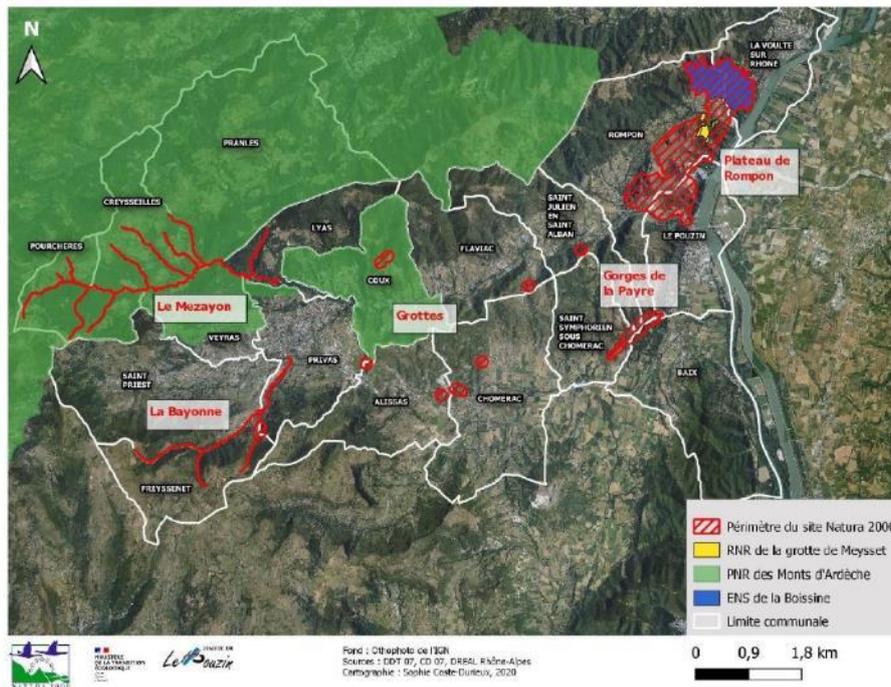
Avant remplissage du formulaire correspondant, il est nécessaire de consulter la liste nationale et les listes locales (départementales) des situations/projets/manifestations demandant une EIN.

Ensuite, tout dossier doit comprendre :

- Une description du projet avec une carte de situation
- La présence des habitats et des espèces et leurs objectifs de conservation identifiés dans le DOCOB
- L'analyse démontrant les effets directs ou indirects, temporaires ou permanents du projet
- Les mesures envisagées et l'estimation des dépenses correspondantes pour éviter, supprimer ou réduire les effets
- La conclusion sur l'atteinte notable portée ou non par le projet

C'est le service instructeur qui émet l'avis final. La chargée de mission Natura 2000 a pour rôle d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche et de lui fournir les éléments connus au niveau des milieux naturels faune flore. C'est au porteur de projet de compléter, y compris au niveau inventaires faune-flore si besoin.

La chargée de mission natura 2000 présente ensuite le territoire du site « Rompon, Ouvèze, Payre » :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées.
Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Bilan de l'animation depuis juillet 2019 (dernier COPIL) et projets en cours**

La chargée de mission explique qu'elle a déjà eu l'occasion de rencontrer une bonne partie des acteurs du territoire et pu parcourir une bonne superficie du site.

Elle commence par présenter le bilan financier global qui comprend le fonctionnement administratif des deux chargées de missions Natura 2000 dépendantes de la Mairie de Le Pouzin, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux. La structure animatrice a en charge la gestion de trois sites dont fait partie « Rompon, Ouvèze, Payre ». Ce bilan présente également les projets engagés depuis 2019.

Les divers projets en cours sont ensuite présentés :

- L'installation des passages canadiens sur le plateau de Rompon

La chargée de mission passe la parole à Mr Avenas (responsable des services techniques de la Mairie de Le Pouzin) qui a coordonné l'installation des passages canadiens en début d'année 2020. Il présente le projet et la mise en place de ces passages sur trois journées. Mr Demard, éleveur sur le plateau, explique que ces passages lui facilitent son travail.

La chargée de mission présente ensuite le texte et les photos qui pourront être affichés sur le panneau de communication. Mr Vignal propose que le texte signalant les dangers soit plus visible. Aucune autre remarque n'est formulée.

- Suivi des lépidoptères du site, en particulier le Damier de la Succise

La chargée de mission souhaiterait reprendre cette réflexion.

C'est une espèce largement présente sur le territoire national. Une régression est notable dans la moitié nord du pays car le territoire est morcelé.

En 2017, un stagiaire avait travaillé sur ce sujet et en avait conclu que la présence de cette espèce de papillon sous protection est aujourd'hui avérée sur le site Natura 2000 Rompon-Ouvéze-Payre.

- Connaissance et préservation des reptiles

La chargée de mission a pu bénéficier d'une formation sur les reptiles par sa prédécesseuse, Manon Eudes (également bénévole à la LPO) et Mr Parrain (bénévole à la LPO). Les informations qui ont été données permettront notamment de mieux prospecter la zone du plateau de Rompon.

- Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

En 2020, le suivi n'a pu être réalisé car la chargée de mission est arrivée après la période ciblée.

Toutefois, elle a pu aller sur le terrain fin juin avec Mr Parrain (bénévole à la LPO) pour repérer les points STOC et se familiariser avec le protocole.

- Suivi sur les chauves-souris

La chargée de mission rappelle qu'une étude intersites impliquant trois sites Natura 2000 a été finalisée en 2019 par la LPO. Ce projet a été récompensé par les Grands prix Natura 2000 en 2019.

Cette même année marque la création de la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme-Ardèche dans lequel a été intégrée la grotte de Meysset.

- La lettre « Terres de nature »

Ce projet qui a démarré en 2018 a été finalisé au début de l'été 2020 et la lettre a ensuite été distribuée dans les boîtes aux lettres ardéchoises. Toutefois, la chargée de mission indique que cette distribution n'a pas été satisfaisante puisqu'un certains nombres de personnes ne l'ont pas reçue.

- Projet d'exposition itinérante Drôme-Ardèche

La chargée de mission informe qu'une exposition sur Natura 2000 est en cours de réalisation en Drôme/Ardèche. Elle permettra de présenter de façon accessible et agréable la démarche Natura 2000.

- Inauguration du sentier des Huguenots

La chargée de mission a participé en juillet 2020 à l'inauguration du sentier des Huguenots qui traverse le plateau de Rompon.

- **Etude en cours sur la cartographie des habitats**

Mr Amodei et Mr Bidat, ingénieurs écologues spécialisés dans l'expertise habitat, interviennent ensuite afin de dresser les premiers résultats de l'étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales sur le site Natura 2000. Trois habitats d'intérêt communautaire sont visés :

- Les pelouses sèches (Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea) : Cet habitat correspond à des pelouses de graminées annuelles (thérophytes) adaptées aux terrains secs, souvent dominées par le Brachypode rameux, accompagné par des Trèfles, des Astragales ou des Asphodèles. Il s'agit de milieux ouverts se développant sur des sols calcaires. Cet habitat rassemble plusieurs types de formations dont la localisation géographique et la composition floristique varient
- Les habitats de « tufs » (zones de tuffières) : Le tuf est une roche liée à l'émergence de source saturée en calcaire dissout. C'est un micro habitat prioritaire fragile. Une espèce de libellule, la Cordulie d'Aster, fait notamment sa ponte sur les tuffières.
- Les habitats autour des grottes à chauves-souris

Les secteurs du plateau de Rompon, des Gras du Pouzin et de la vallée de la Payre font l'objet de la réactualisation de la cartographie des habitats et des espèces végétales. Le Mézayon et la Bayonne ont aussi été prospectés.

Le rendu final est prévu pour mars 2021.

Le terrain a été réalisé en 2020 jusqu'à l'automne pour la partie concernant les bryophytes. Le rapport d'étude est en cours de rédaction.

Mr Robert, premier adjoint de la Mairie de Creysseilles, s'inquiète des effectifs d'écrevisse à pattes blanches qui diminuent.

Effectivement, au cours du terrain, il a été noté la présence d'écrevisses à pattes blanches mais pour la plupart, elles étaient mortes. S'agit-il d'un problème d'assec ou de la présence d'un virus qui décimerait la population ? Aucune réponse ne peut pour le moment être apportée.

Sur la Payre, des épreintes de loutre ont été observées. Les ripisylves apparaissent en bon état.

Mr Vincent de la LPO demande s'ils ont noté la présence de fourrés à genévrier sur le plateau de Rompon. Les deux intervenants informent qu'ils détailleront ce point dans leur rapport d'étude.

Ce projet qui a démarré en 2018 a été finalisé au début de l'été 2020 et la lettre a ensuite été distribuée dans les boîtes aux lettres ardéchoises. Toutefois, la chargée de mission indique que cette distribution n'a pas été satisfaisante puisqu'un certains nombres de personnes ne l'ont pas reçue.

- Projet d'exposition itinérante Drôme-Ardèche

La chargée de mission informe qu'une exposition sur Natura 2000 est en cours de réalisation en Drôme/Ardèche. Elle permettra de présenter de façon accessible et agréable la démarche Natura 2000.

- Inauguration du sentier des Huguenots

La chargée de mission a participé en juillet 2020 à l'inauguration du sentier des Huguenots qui traverse le plateau de Rompon.

- **Etude en cours sur la cartographie des habitats**

Mr Amodei et Mr Bidat, ingénieurs écologues spécialisés dans l'expertise habitat, interviennent ensuite afin de dresser les premiers résultats de l'étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales sur le site Natura 2000. Trois habitats d'intérêt communautaire sont visés :

- Les pelouses sèches (Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea) : Cet habitat correspond à des pelouses de graminées annuelles (thérophytes) adaptées aux terrains secs, souvent dominées par le Brachypode rameux, accompagné par des Trèfles, des Astragales ou des Asphodèles. Il s'agit de milieux ouverts se développant sur des sols calcaires. Cet habitat rassemble plusieurs types de formations dont la localisation géographique et la composition floristique varient
- Les habitats de « tufs » (zones de tuffières) : Le tuf est une roche liée à l'émergence de source saturée en calcaire dissout. C'est un micro habitat prioritaire fragile. Une espèce de libellule, la Cordulie d'Aster, fait notamment sa ponte sur les tuffières.
- Les habitats autour des grottes à chauves-souris

Les secteurs du plateau de Rompon, des Gras du Pouzin et de la vallée de la Payre font l'objet de la réactualisation de la cartographie des habitats et des espèces végétales. Le Mézayon et la Bayonne ont aussi été prospectés.

Le rendu final est prévu pour mars 2021.

Le terrain a été réalisé en 2020 jusqu'à l'automne pour la partie concernant les bryophytes. Le rapport d'étude est en cours de rédaction.

Mr Robert, premier adjoint de la Mairie de Creysseilles, s'inquiète des effectifs d'écrevisse à pattes blanches qui diminuent.

Effectivement, au cours du terrain, il a été noté la présence d'écrevisses à pattes blanches mais pour la plupart, elles étaient mortes. S'agit-il d'un problème d'assec ou de la présence d'un virus qui décimerait la population ? Aucune réponse ne peut pour le moment être apportée.

Sur la Payre, des épreintes de loutre ont été observées. Les ripisylves apparaissent en bon état.

Mr Vincent de la LPO demande s'ils ont noté la présence de fourrés à genévrier sur le plateau de Rompon. Les deux intervenants informent qu'ils détailleront ce point dans leur rapport d'étude.

- Des bâtiments administratifs et d'accueil du public non ouverts au public de façon permanente mais à partir d'animations ou de manifestations ponctuelles.
- Un sentier d'interprétation qui traite de l'environnement, la géologie, la paléontologie et de l'histoire des mines.
- Une mare temporaire
- Des parcs de pâturage sur 2 ha de prairies naturelles
- Un verger conservatoire de 0,8 ha sur lequel sont plantés 150 arbres regroupant 70 variétés anciennes réparties dans 10 espèces fruitières (abricotier, pêcher, cognassier, plaqueminer, poirier, pommier, amandier, figuier, prunier, cerisier)

➤ **Les animations 2020**

Soirées "Immersion nature"

3 soirées ont eu lieu en juillet (17, 24 et 31) : environ 80 personnes ont participé aux 4 ateliers proposés.

Ecole en nature

Accueil de 24 classes primaires ardéchoises (560 élèves) de septembre à novembre

Journées Ardèche Nature les 17 et 18 octobre

Ouverture du Domaine de nature avec des stands et diverses expositions qui permettront de découvrir entre autres les 16 ENS ardéchois et les écosystèmes qui nous entourent.

➤ **Les acquisitions foncières sur l'ENS de La Boissine**

Le Département souhaite maîtriser le foncier afin de pouvoir préserver les enjeux paléontologiques, naturels et paysagers.

A ce jour le Département de l'Ardèche est propriétaire de 45 ha.

Le Département a confié à la Safer en 2020 une étude foncière sur l'ensemble de la ZPENS (ZPENS = contours de l'ENS – les zones d'exclusion) de La Boissine avec pour objectif de repérer les propriétaires susceptibles de vendre leur terrain à l'amiable au Département.

Le rendu de la synthèse de l'étude est attendu à la mi-décembre.

➤ **Les actualités du site**

- Conventivement 2 ans avec la LPO pour assurer le suivi des plaques à reptiles posées en 2019. En 2020 confirmation de la présence et de la reproduction du lézard ocellé sur le site : observation de 2 adultes, vraisemblablement un mâle et une femelle ainsi qu'un juvénile.

- Après les études naturalistes en 2019 le Département actualise le plan de gestion de la propriété départementale. Réalisé par le cabinet ECOTER en 2 temps :

o l'évaluation de l'ancien plan a été effectuée fin juillet ;

o la rédaction du nouveau plan est en cours.

Le rendu final est attendu pour la fin de l'année.

- Animations 2021 : comme en 2020 »

• **Perspectives – projets à venir**

La matinée se termine par les différents projets à venir à savoir :

- Le développement d'un site internet dédié au site Natura 2000. La chargée de mission a prévu de suivre une formation organisée par l'OFB en décembre 2020. Il serait également intéressant

de réaliser une plaquette de présentation du site Natura 2000 (avec une carte, les enjeux, la démarche Natura 2000, les outils, etc...).

- Il serait également intéressant de s'associer à la reprise du projet du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. Des actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.
- Manon Eudes avait pour projet, en lien avec la CAPCA, de mettre en place la réalisation d'un inventaire des libellules et de leurs habitats. Deux espèces d'intérêt communautaire sont notamment à chercher sur le site Natura 2000 : l'agrion de mercure (déjà vu sur le site mais non observé récemment) et la cordulie à corps fin (non observé récemment). Il s'agirait donc de concrétiser le lancement de cette étude.
- La chargée de mission Natura 2000 a pu parcourir les gorges de la Payre et il est important d'être bien intégré aux commissions liées à la gestion du bassin versant. Elle est en lien avec le syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Payre. La chargée de mission est également en lien avec la Fédération d'escalade qui a un site sur ce secteur.

- **Visite de terrain sur le plateau de Rompon – passages canadiens**

A la suite de la matinée, la chargée de mission invite les participants à une visite de terrain sur le plateau de Rompon afin d'aller voir les passages canadiens qui ont été installés en début d'année 2020.

CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

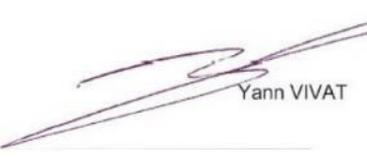
Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice



Christophe VIGNAT

Monsieur le Maire de Rompon
Président du COPIL



Yann VIVAT

ANNEXE 2 : Panneau d'information sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon

Ces passages permettent aux véhicules agricoles de passer, tandis que les moutons ne peuvent pas les traverser. Cela simplifie le travail des éleveurs.

⚠ Les piétons sont invités à utiliser les portillons sur le côté. Il peut être dangereux d'essayer de traverser sur les tubes, très glissants.



Le pâturage des troupeaux permet de préserver la biodiversité du site en maintenant les milieux ouverts sur lesquels s'implantent, entre autres, orchidées, papillons, reptiles et oiseaux.

Sur le site **Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »**, où vous vous trouvez, ces aménagements améliorent et soutiennent l'activité pastorale présente, et facilitent une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers.

Ces aménagements (portails, passages canadiens, et portillons) ont été financés, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, par les communes de Rompon et de Le Pouzin, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe. Un appui technique a été apporté par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

Création Studio W - Photos : J.Y. Le Gall, S. Coste-Durieux, JB. Bullin, A. Cooquelet



ANNEXE 3 : Exposition Natura 2000 présentée à l'inauguration du sentier sur les pas des Huguenots le 18 juillet 2020



1



2



3



4

DES HABITATS NATURELS D'IMPORTANCE EUROPEENNE (= D'INTERET COMMUNTAIRE)



Des habitats naturels diversifiés :

- Pelouses calcaires
- Prairies sèches
- Grottes
- Cours d'eau



5

DES ESPECES PROTEGEES D'IMPORTANCE EUROPEENNE (= D'INTERET COMMUNTAIRE)



Les mammifères :

- 19 espèces de chauve-souris
- Cantor
- Loutre



6

DES ESPECES PROTEGEES D'IMPORTANCE EUROPEENNE (= D'INTERET COMMUNTAIRE)



Les poissons :

- Le barbeau méridional
- Le blageon



Les crustacés :

- Ecrevisse à pattes blanches



7

DES ESPECES PROTEGEES D'IMPORTANCE EUROPEENNE (= D'INTERET COMMUNTAIRE)



Les invertébrés : 4 espèces

- 2 espèces de libellules (agnion de mercure, cordulite à corps fin)
- 2 espèces de papillons (damier de la Succise, ecaille chinée)



8

MAIS AUSSI DES OISEAUX PROTEGES



Quelques exemples :

- Pie grièche écorcheur
- Fauvette pitchou
- Circaète Jean Le Blanc
- Milan noir
- Alouette lulu
- Martinet à ventre blanc
- Monticole bleu



9

EXEMPLES D'ACTION SUR LE SITE NATURA 2000 « ROMPON – OUVÈZE – PAYRE »



Aménagements pastoraux : amélioration des portails existants par l'installation de passages canadiens (en lien avec la Chambre d'Agriculture de l'Arèche).

→ Améliorer les conditions de travail de l'éleveur, rendre le secteur plus attractif d'un point de vue pastoral



Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu

Empêcher la fermeture des milieux naturels en maintenant une activité agricole

Inventaires portant sur les chiroptères et sur les habitats naturels liés (fiches actions SUI 1 et SUI 2)

10

COMMENT SE COMPORTEUR SUR LE SITE NATURA 2000 ET AU DELA ?



La nature est fragile, préservons-la en la respectant :

1. Ne pas cueillir de fleurs

Il est tentant de ramasser des fleurs mais si tous les promeneurs font la même chose, il n'y aurait plus beaucoup de fleurs et les paysages deviendraient bien tristes. Mieux vaut donc éviter de les cueillir sachant que certaines sont rares et/ou menacées. Prenez les en photo !

2. Respecter les animaux

Le mieux est d'observer à distance et en silence pour ne pas effrayer les animaux. Prenez les en photo si vous en avez le temps.

3. Ne pas jeter ses déchets

La nature n'est pas une poubelle ! Après un pique-nique, il est essentiel de ramasser vos déchets. On les remet dans le sac à dos et on s'en débarrasse à la première poubelle que l'on rencontre.

4. Rester sur les chemins

Merci de rester sur les sentiers sinon vous risqueriez d'abîmer des cultures dans des champs, piétiner des fleurs et autres espèces végétales ou encore se faire piquer par une bête. Et sur le chemin, on n'abîme rien et on court moins. Ainsi, on évite les risques de piqure ou morsure.

5. Ne pas allumer pas de feu

Les risques d'incendie sont fréquents surtout en période estivale.

6. Fermer les barrières

Si vous ouvrez une barrière, pensez bien à la refermer, des troupeaux pâturent dans le secteur.

11

LE POUZIN

Des passages canadiens pour maintenir le pastoralisme



Thierry Demard, éleveur ovin sur le plateau de Rompon, Manon Eudes de Natura 2000 et les agents des services techniques municipaux du Pouzin, lors de l'installation.

En fin de semaine dernière, une délégation d'élus du Pouzin et de Rompon accompagnée d'agents des services techniques municipaux pouzinois et de Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 des sites de Printe-garde et Rompon-Ouvèze-Payre, s'est rendue sur le plateau de Rompon pour inaugurer l'installation de passages canadiens, destinés au bétail. Ce projet a démarré fin 2017 avec des comités de concertation, animés par Natura 2000, pour la préservation et la mise en valeur du massif de

Rompon. Le pastoralisme est une activité très importante sur le massif : économie locale production agricole, biodiversité des milieux ouverts, lutte contre les incendies, mise en valeur du bâti ancien, activités de pleine nature. Mais c'est aussi une activité en déclin sur ces territoires. L'objectif recherché est de le maintenir. Pour cela, une première action a été imaginée : améliorer les portails existants en les remplaçant par des passages canadiens avec portillons. Cela permet de faciliter le travail

de l'éleveur, de rendre plus attractif le secteur pour l'activité pastorale, de faciliter les multi-usages sur le site. Ce projet d'un coût de 14 000 euros environ, comporte l'installation de trois passages canadiens avec portillon et d'un portail à bétail classique également avec portillon, a obtenu une subvention dans le cadre du Plan pastoral territorial des monts d'Ardèche, auquel s'ajoute 30 % d'autofinancement réalisé par les communes de Rompon et Le Pouzin.



Articles du Dauphiné Libéré et de la Tribune sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon en début d'année 2020

Des passages canadiens pour partager les chemins



**FACILITER
LES PASSAGES
DES VÉHICULES
ET DES RANDONNEURS
AU QUOTIDIEN.**

Le passage canadien permet un passage aisé des véhicules et des personnes tout en isolant le bétail. Photo : GF.

ROMPON

Vendredi 14 février avait lieu l'inauguration des trois passages canadiens installés sur le plateau de Rompon. Le passage canadien, ou barrière canadienne, est prévu pour dissuader les animaux de franchir une clôture tout en laissant le libre accès aux véhicules, il a prouvé son efficacité pour tout type d'animaux.

Il répond aux exigences des professionnels de l'élevage, des travaux publics, des parcs animaliers et de chasse pour permettre le libre franchissement des véhicules et éviter des manœuvres fastidieuses et répétitives. Manon Eudes, chargée de mission à Natura 2000, précise que « c'est un outil multi-usage qui va permettre de donner une valorisation à l'éco-tourisme sur le plateau. »

L'inauguration a été effectuée en présence de Yann Vivat, maire de Rompon, de Thierry Demard agriculteur-éleveur, de Dominique Gérard chargé

de Natura 2000 au Pouzin, des services techniques du Pouzin, de son responsable

Frédéric Chambonnet et des deux techniciens en charge du chantier : Jérôme Chambon et Michel Lafleur. « C'est au printemps 2017 que l'idée de préserver et de mettre en valeur ce massif patrimonial est née. Il a un rôle de clé de voûte de l'activité de pastoralisme et de la prise de conscience de ce dernier sur le plateau, a présenté Manon Eudes. Ce chantier a vu le jour grâce au financement de l'Europe, l'État, la Région et les communes du Pouzin et de Rompon. Il va permettre dans l'immédiat de changer la vie de l'éleveur pour le déplacement en toute sécurité de ses moutons, nous pensons à l'avenir pour rendre le secteur plus attractif, sachant qu'à côté de ces passages il y a des portillons qui se referment automatiquement après le franchissement par les randonneurs. »

Article de l'Hebdo d'Ardèche sur les passages canadiens installés sur le plateau de Rompon en début d'année 2020

LE POUZIN

Une rencontre avec Natura 2 000 pour valoriser les projets de territoire



Le grand prix national obtenu par Natura 2 000 du Pouzin.

Vendredi 14 février, la municipalité a organisé à la salle des fêtes Edith-Piaf, une rencontre publique dédiée à la valorisation des projets de territoire, en lien avec la démarche Natura 2 000.

Cette initiative avait un double objectif : d'abord mettre en valeur le prix national dans la catégorie "Action de réseau et coopération intersites", obtenu par l'antenne pouzinoise Natura 2 000 (qui gère les sites de Printegarde et Rompon-Ouvèze-Payre) et qui a récompensé une étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris réalisée en collaboration avec le parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la communauté de communes Rhône-Crussol.

Par ailleurs, la trentaine de visiteurs a découvert plusieurs projets, présentés sous forme de conférences, d'échanges, de vidéos, comme sur la mise en valeur de la tourbière de Montselgues (07), le réaménagement du cours d'eau Lignon ou encore sur le maintien du pastoralisme sur la commune de Rompon. Le public a pu également assister à la projection du film documentaire "Les ailes du maquis", qui a été suivie d'une conférence sur les chauves-souris, animée par le réalisateur Tanguy Stoekli. Ce moment d'échanges entre les élus, les chargés de mission Natura 2 000, ainsi que leurs partenaires, a permis d'envisager de nouveaux projets en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'environnement.

Article du Dauphiné Libéré sur les Grands Prix Natura 2000 – évènement du 14 février 2020



Natura 2000

Recrutée au printemps dernier en qualité d'animatrice de la zone Natura 2000 "Rompon / Ouvèze / Payre", Sophie Coste-Durieux travaille désormais aux côtés d'Amanda Cocquelet (chargée des sites de Printegarde et Rhône Alluviaux). Découvrez son parcours et ses motivations.

Sophie, pouvez-vous nous décrire brièvement votre formation et votre parcours professionnel qui vous ont permis de postuler et d'être recrutée pour cette fonction ?

Après un Master professionnel en écologie obtenu en 2008, j'ai passé mes onze premières années professionnelles à Paris où, j'ai pu intégrer le Muséum national d'histoire naturelle avec pour mission de développer une stratégie nationale de création d'aires protégées. A la suite de cette première expérience très riche, j'ai travaillé au sein d'une ONG, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature France qui m'a ouvert d'autres horizons en participant à l'établissement d'un label international pour valoriser les espaces naturels protégés. Toutefois, le terrain commençait à me manquer et j'ai intégré l'Agence des espaces verts d'Île-de-France pour devenir chargée de mission Natura 2000 sur trois sites franciliens. Ayant renoué avec le terrain, c'est mon département natal qui me manquait, l'Ardèche. J'ai donc eu la chance de pouvoir intégrer la mairie de Le Pouzin au printemps 2020 afin de m'investir dans un contexte qui m'est familier et cher.

Pouvez-vous rappeler les enjeux et l'intérêt des zones Natura 2000 souvent inconnues, ou méconnues, du grand public ?

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés du monde ! Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique dans les 27 pays de l'Europe. Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Et pour le site "Rompon/Ouvéze/Payre" quels sont les enjeux plus précisément ?

Il fait partie de ce réseau de sites d'importance communautaire depuis 2006. Il inclut 18 communes et comprend plusieurs secteurs diversifiés depuis la vallée du Rhône jusqu'à La Bayonne et Le Mézayon, tous deux affluents de l'Ouvéze, en passant par les gorges de la Payre, les milieux cavernicoles de Chomérac, Alissas et Coux et bien entendu le plateau de Rompon qui regorge de richesses naturelles.

Au croisement de ces enjeux autant écologiques que humains, des objectifs de conservation et/ou de restauration adaptés dans le but de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire sont identifiés.

Les habitats liés aux milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies, que l'on retrouve sur le plateau de Rompon, présentent un enjeu de conservation fort, de même que les forêts bordant les cours d'eau. Concernant les espèces, les chauves-souris représentent un enjeu de conservation important et il est primordial de veiller à la conservation de leurs habitats : cavités naturelles, habitations humaines et l'ensemble des habitats naturels constituant les habitats de chasse. Comme il est essentiel d'assurer la qualité de milieux aquatiques pour le Barbeau méridional et l'Ecrevisse à pattes blanches, deux espèces à fort enjeu du site.

Comment se passe votre intégration au sein de la mairie et vos premiers contacts avec les partenaires que vous devez rencontrer ?

Malgré la situation compliquée de cette année 2020, j'ai rapidement pris mes marques au sein de la Mairie de Le Pouzin où j'ai eu un très bon accueil.

De même, j'ai pu rapidement rencontrer les élus locaux, les services de l'Etat avec qui nous travaillons étroitement, les partenaires, les acteurs du réseau, sans qui les objectifs de conservation ne pourraient être mis en œuvre.

Je suis ravie de pouvoir travailler dans cet environnement chaleureux.

Merci Sophie et bon courage pour cette aventure qui va bien au-delà de l'engagement professionnel !



Photo : Jean-Baptiste Butin

NATURA 2000

LE SITE NATURA 2000 DE « ROMPON, OUVÈZE, PAYRE », UN RICHE PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER



Vous en avez sans doute entendu parler mais concrètement, qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne.

Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés du monde !

Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive Oiseaux du

2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages et la directive Habitats du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

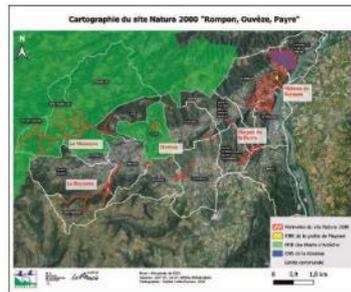
L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 sur votre territoire

Le site de Rompon, Ouvèze, Payre fait partie de ce réseau de sites d'importance communautaire depuis 2004 et, le plateau de Rompon, sur les communes de Rompon, Le Pouzin et La Voulté, est intégré à ce périmètre.

Ce site Natura 2000 inclut 18 communes et comprend plusieurs secteurs diversifiés depuis la vallée du Rhône jusqu'à La Boyonne et Le Mézayon, tous deux affluents de l'Ouvéze, en passant par les gorges de la Payre, les milieux cavernicoles de Chomérac, Alissas et Coux et bien entendu le plateau de Rompon qui regorge de richesses naturelles.

Ce périmètre se superpose à d'autres zones protégées complémentaires à savoir, le Parc naturel régional des Monts



d'Ardèche, l'Espace naturel sensible de la Boissime et la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-

sours en Drôme et en Ardèche dont fait partie la Grotte de Meysset (cf carte ci-dessus).

Des actions près de chez vous

Sur le plateau de Rompon, ont été récemment installés des passages canadiens (cf. photo ci-dessous). Ce dispositif sert à empêcher les animaux de sortir de la parcelle clôturée. Sous forme de grille installée au-dessus d'une fosse, le passage canadien laisse passer véhicules et piétons tout en dissuadant les moutons de s'échapper.

Ces aménagements, impulsés par la dynamique Natura 2000 et la précédente chargée de mission, Manon Eudes, ont impliqué les communes de Rompon, de Le Pouzin, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Europe. Ces aménagements améliorent et soutiennent l'activité pastorale et, facilitent une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers.

Le pâturage des troupeaux permet de préserver la biodiversité du site en maintenant les milieux ouverts sur lesquels s'implantent, entre autres, orchidées, papillons, reptiles et oiseaux.

Une nature préservée sur le plateau de Rompon

De nombreuses espèces sont présentes sur ce site. En ce qui concerne le plateau de Rompon, si vous allez suffisamment tôt, ou en fin de journée, au printemps, vous serez susceptible d'entendre ou même de voir des oiseaux comme la fauvette pitchou, l'aiouette lulu, la huppe fasciée, la pie grièche-

Inauguration des passages canadiens - Janvier 2020



Troupeau de M. Demard - Vue du plateau de Rompon sur le village Source : Marine Givaud DDT07/SE

écorceur. Et si vous levez la tête, vous pourrez voir en vol des rapaces comme le circaète Jean-le-Blanc, le Milan noir, et bien d'autres. Les insectes tels que papillons, libellules mais aussi des reptiles comme le lézard vert ou focellé sont aussi bien présents sur le secteur.

N'oublions pas enfin les chauves-souris, ces espèces emblématiques, qui peuplent le plateau de Rompon, site très important pour leur préservation avec la grotte de Meysset. Enfin, les habitats naturels du plateau de Rompon sont protégés de par leur cortège floristique, avec notamment la présence d'orchidées, nécessaire à toute cette biodiversité faunistique. Il ne faut donc pas perturber ce milieu alpin de préserver au maximum cet écosystème fragile.

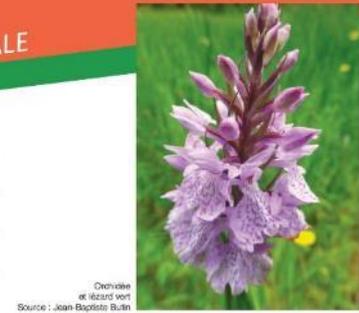
Il est donc nécessaire qu'une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers et les objectifs de Natura 2000 soit maintenue pour préserver ce plateau d'une richesse remarquable.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr)

Comment se comporter sur un site Natura 2000 ?

La nature est fragile, préservons-la en la respectant :

- 1. Ne pas cueillir de fleur**
Il est tentant de ramasser des fleurs mais si tous les promeneurs font la même chose, il n'y aurait plus beaucoup de fleurs et les paysages deviendraient bien tristes. Mieux vaut donc éviter de les cueillir sachant que certaines sont rares et/ou menacées. Prenez-les en photo !
- 2. Respecter les animaux**
Le mieux est d'observer à distance et en silence pour ne pas effrayer les animaux. Prenez-les en photo si vous en avez le temps.
- 3. Ne pas jeter ses déchets**
La nature n'est pas une poubelle ! Après un pique-nique, il est essentiel de ramasser vos déchets. On les remet dans le sac à dos et on s'en débarrasse à la première poubelle que l'on rencontre.



Orchidée et lézard vert Source : Jean-Baptiste Bullin

- 4. Rester sur les chemins**
Merci de rester sur les sentiers sinon vous risqueriez d'abîmer des cultures dans des champs, piétiner des fleurs et autres espèces végétales ou encore de faire piquer par une bête. Ainsi, on n'abîme rien et on évite les risques de piqure ou de morsure.
- 5. Ne pas allumer pas de feu**
Les risques d'incendie sont fréquents surtout en période estivale.
- 6. Fermer les barrières**
Si vous ouvrez une barrière, pensez bien à la refermer, des troupeaux pâturent dans le secteur.